

UNDEF



The United Nations
Democracy Fund

**ÉVALUATIONS A POSTÉRIORI DES PROJETS FINANCÉS PAR LE FONDS DES
NATIONS UNIES POUR LA DÉMOCRATIE
Contrat NO.PD:C0110/10**

RAPPORT D'ÉVALUATION



TRANSTEC
PROJECT
MANAGEMENT

**UDF-CHD-07-138 - Projet de Renforcement de la Citoyenneté et Consolidation
de la Démocratie au Tchad**

Date : Le 22 février 2011

Remerciements

L'équipe responsable de la mission remercie M. Joël Mbaïammadji, Président de la FONDE, pour sa qualité humaine et sa collaboration professionnelle, qui a facilité l'accomplissement de cette mission. Les évaluateurs souhaitent également remercier tous les acteurs, intervenants et bénéficiaires qui ont participé à ce processus d'évaluation, qui ont accepté d'être disponibles et de partager leurs expériences et réflexions.

Décharge

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des évaluateurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis du FNUD, Transtec ou d'autres institutions et/ou personnes mentionnées dans ce rapport.

Auteurs

Ce rapport est rédigé par Luisa Maria Aguilar et Enoch Djondang.

Landis McKellar (Responsable de l'équipe d'évaluateurs et du contrôle de qualité) fournit les conseils méthodologiques et éditoriaux et assure la qualité des documents.

Aurélie Ferreira est gestionnaire du projet à Transtec et M. Eric Tourres est directeur du projet à Transtec.

Table des matières

I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
(i) Le projet	1
(ii) Questions traitées	1
(iii) Conclusions.....	2
(iv) Recommandations.....	3
II. INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET	7
(i) Présentation du projet et objectifs de l'évaluation	7
(ii) Méthodologie de l'évaluation	7
(iii) Contexte du projet.....	7
(iv) Public cible du projet	9
(v) Autres initiatives dans le domaine	10
III. OBJECTIFS, STRATÉGIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET	12
(i) Objectifs et stratégie du projet.....	12
(ii) Groupes bénéficiaires et approche de l'intervention	13
IV. QUESTIONS D'ÉVALUATION ET RÉPONSES TROUVÉES	15
(i) Pertinence	15
(ii) Efficience	16
(iii) Efficacité	18
(iv) Impact.....	19
(v) Durabilité	21
(vi) Valeur ajoutée	22
V. CONCLUSIONS	24
(i) Contribution au renforcement du processus de démocratisation du pays	24
(ii) Volonté d'articulation entre la société civile et les acteurs politiques	24
(iii) Assise de la FONDE dans le domaine de la promotion des droits humains et de la démocratie	24
(iv) Choix stratégique pertinent et bien conçu	25
(v) Mise en œuvre du projet	25
(vi) Valeur ajoutée du projet FNUD	25
VI. RECOMMANDATIONS	26
(i) Redéfinir et affiner la stratégie future	26
(ii) Consolider les acquis et facteurs de durabilité.....	26
(iii) Réviser les publications et émissions radio	27
(iv) Préciser le rôle et le fonctionnement de l'observatoire permanent	27
(v) Identifier des partenaires stratégiques.....	27

(vi) Renforcer les capacités institutionnelles de la FONDE pour améliorer la qualité de la gestion, la performance et l'impact de l'intervention 28

VII. ÉVALUATION GLOBALE ET OBSERVATIONS FINALES 29

VIII. LIMITES, CONTRAINTES ET RÉSERVES 29

IX. ANNEXES 30

Annexe 1: Questions d'évaluation..... 30

Annexe 2 : Liste des documents consultés 32

Annexe 3 : Personnes rencontrées durant la mission 33

Annexe 4 : Liste des abréviations 35

Annexe 5 : Résultats des Centres d'alphabétisation 36

Annexe 6 : Carte d'implantation des Centres d'alphabétisation dans les régions 40

I. Résumé Exécutif

(i) Le projet

Ce rapport présente l'évaluation du projet « *Renforcement de la citoyenneté et consolidation de la démocratie au Tchad* » exécuté par la Fondation pour la Démocratie et le Développement (FONDE), en République du Tchad. La durée du projet s'est étendue du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2010. Ce projet intervient dans deux zones spécifiques : (i) en périphérie de la ville de N'Djamèna, et (ii) dans les régions du Logone, du Mayo-Kebbi, de la Tandjilé, du Logone Occidental, du Logone Oriental et de Chari-Baguirmi.

Le public cible est composé des trois groupes spécifiques :

- Des agents de développement, formateurs de formateurs et d'animateurs autochtones. Ces derniers verront leurs capacités renforcées et bénéficieront de formations spécifiques en alphabétisation fonctionnelle et conscientisante¹ ;
- Des groupes vulnérables, paysans et paysannes qui bénéficieront d'une alphabétisation fonctionnelle ;
- Des auxiliaires d'autorités locales, administratives et communales.

(ii) Questions traitées

Le projet est **pertinent** avec les priorités retenues dans la « Stratégie Nationale de réduction de la pauvreté »(SNRP), par le Gouvernement tchadien, pour soutenir la lutte contre la pauvreté et promouvoir le développement humain durable. Le projet a le souci de répondre aux besoins et difficultés rencontrés par les groupes bénéficiaires. Le choix de prioriser l'intervention auprès des femmes et des groupes vulnérables n'ayant pas eu jusqu'ici la possibilité de participer au processus électoraux, se révèle pertinent. La méthode et les contenus des formations, ainsi que les messages véhiculés par les supports didactiques produits, sont en cohérence avec les objectifs du projet et s'adressent bien à la cible choisie. En ce qui concerne l'évaluation de l'**efficacité** du projet, on peut apprécier une bonne réalisation des activités au niveau des trois objectifs spécifiques. Les résultats R1 et le R2 ont été largement atteints. Un nombre considérable des femmes bénéficiaires exercent ouvertement leurs droits citoyens et on constate même que plusieurs femmes participent aux législatives en tant que candidates. De plus, les formations et de sensibilisation ont eu des effets indirects significatifs par des actions de démultiplication et de dissémination auprès des partis politiques, des familles, des écoles et des communautés locales. Les Centres Villageois d'alphabétisation fonctionnelle, sont tous opérationnels. Les outils élaborés comme support d'information et d'éducation ont clairement contribué à une meilleure efficacité des activités de formation et d'alphabétisation. En ce qui concerne l'Observatoire permanent (R3), des difficultés sont observées auprès des acteurs de la société civile qui n'ont pas réussi encore à s'organiser efficacement.

L'analyse des facteurs **d'efficience** permet d'apprécier une très forte et bonne implication de la FONDE dans l'exécution des actions et dans la gestion des ressources matérielles et humaines. Le projet a mobilisé des ressources humaines fortement engagées et de qualité. Cependant, le fait qu'une grande majorité du personnel est bénévole a inévitablement affecté l'efficience des interventions réalisées. La qualité du suivi de l'exécution des activités a été fortement conditionnée par l'insuffisance de personnel. Quant à la disponibilité des moyens et ressources la réduction budgétaire décidée par le bailleur, ainsi que la baisse du cours du dollar américain ont eu des effets sur l'efficience de l'intervention.

¹ Selon les enseignements de Paulo Freire.

² Des membres des OSC participants aux séminaires de formation et d'information ont organisé des activités de démultiplication dans leur milieu d'appartenance et dans les villages, notamment dans les Région du Logone, du Mayo-Kebbi, de la Tandjilé, du Logone Occidental, du Logone Oriental

En ce qui concerne l'**impact**, la mission d'évaluation constate que le projet a contribué à renforcer un environnement plus favorable à l'exercice des droits civiques et politiques. Ce constat est clairement apprécié dans le haut degré de participation des femmes observées, ainsi que par les expériences de gouvernance locale mises en place. Des hommes politiques et des chefs de partis politiques, ayant bénéficié des formations ont démultiplié leurs apprentissages auprès de leurs militants.

En termes de **durabilité** on constate que le projet a accordé une priorité à la formation des animateurs autochtones en tant qu'acteurs multiplicateurs de sensibilisation locale. Les matériaux didactiques conçus supportent les actions de formation et de sensibilisation. Néanmoins, les synergies et articulations avec les acteurs de la société, ainsi qu'avec d'autres initiatives et programmes menés dans des domaines d'intervention similaires, nécessitent encore d'être renforcées.

La valeur ajoutée apportée par le projet dans le contexte difficile de démocratisation du pays et notamment dans le cadre du processus électoral en cours est clairement appréciée. Ainsi, il est à noter le renforcement de la société civile de base et la promotion de la participation des femmes qui n'avaient jamais eu l'opportunité de participer de manière responsable à un processus électoral.

(iii) Conclusions

- Le projet a contribué au renforcement du processus de démocratisation du pays. Il est l'unique projet d'éducation à l'accès et à l'exercice des droits civiques et politiques au niveau des Organisations de la Société Civile (OSC) de base et des groupes vulnérables (notamment les femmes, peu conscientes de leurs droits en matière d'élection surtout en milieu rural). Le projet a réussi à dispenser des formations et sensibilisations concrètes amenant une prise de conscience quant à l'importance de leur implication dans le processus électoral. De plus, on constate une démultiplication des sensibilisations par les animateurs autochtones dans d'autres zones.
- La stratégie mise en œuvre a permis de créer une dynamique de rapprochement entre les acteurs de la société civile et des partis politiques (lors de rencontres de sensibilisation, séminaires de formation, ...). Un effet globalement positif du projet est d'avoir réussi à minimiser la méfiance des autorités (gouverneurs, autres autorités locales, partis politiques) et même de certaines populations par une approche de contacts directs, de persuasion et d'implication de ces dernières aux activités.
- Il est à noter l'assise de la FONDE dans le domaine de la promotion des droits humains et de la démocratie. La qualité et l'engagement des cadres et la complémentarité disciplinaire ont permis l'instauration de relations de confiance et de respect avec des acteurs de différents profils et orientations (société civile, partis politiques). Ceux-ci ont participé aux séminaires et utilisent les matériaux de sensibilisation dans leurs campagnes ou formations des électeurs.
- Un des points forts est la stratégie du projet conçue sur l'élaboration d'un cadre conceptuel, méthodologique et opérationnel de manière participative avec les groupes-cibles. Il intègre trois axes prioritaires, à la fois : l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante, l'amélioration des conditions de la femme et la participation des communautés au niveau local. L'option de la méthode conscientisante pour l'alphabétisation des populations marginales est en adéquation avec l'objectif d'une prise de conscience citoyenne des groupes-cibles.
- Au niveau opérationnel, le niveau de réalisation des objectifs spécifiques 1 et 2 est plus abouti que celui de l'objectif 3. Les groupes cibles (les femmes, les membres des OSC et les partis politiques) déclarent avoir tiré des avantages significatifs. Les partis politiques peuvent mieux préparer leurs militants à faire face aux échéances de 2011. Un nombre considérable des femmes bénéficiaires exercent ouvertement leurs droits citoyens, plusieurs femmes participent aux législatives en tant que candidates. Les outils élaborés comme support d'information et d'éducation des bénéficiaires directs et

indirects ont clairement contribué à une meilleure efficacité des activités de formation et d’alphabétisation. Il faut souligner la pertinence de la création de l’Observatoire permanent mais il demeure de récurrentes difficultés observées auprès des acteurs de la société civile qui peinent à s’entendre et à s’organiser efficacement sur ce plan. Cet objectif semble avoir été trop ambitieux par rapport à la capacité opérationnelle des ressources humaines affectées à la gestion du projet.

- La valeur ajoutée de ce projet est visible de manière très concrète. Elle se situe dans l’apprentissage basique et pragmatique des bonnes pratiques pour des populations qui n’avaient encore jamais participé à un processus électoral en toute connaissance de cause. Elles sont conscientes de leurs droits de vote et connaissent les mécanismes de participation. Les populations sont mieux outillées pour analyser de manière critique les discours des partis politiques et se protéger d’une éventuelle corruption électorale.

(iv) Recommandations

- Les évaluateurs recommandent à la FONDE d’assurer la continuité de cette action afin de capitaliser les résultats atteints. Il s’agira d’appuyer un processus de consolidation des acquis de ce projet, ses résultats et ses effets, tout en maintenant si possible les zones actuelles d’intervention et en privilégiant la qualité des actions, leur diversification éventuelle et leur durabilité.
- Une phase ultérieure d’intervention, devrait permettre au projet d’évoluer d’une logique axée sur les droits civiques et politiques vers une intervention plus large concernant également le respect et l’exercice des droits socio-économiques et culturels. Le projet devrait dépasser le stade concentré uniquement sur l’initiation aux processus électoraux pour élargir la focale sur d’autres aspects essentiels de l’exercice de la citoyenneté et de la bonne gouvernance. UNDEF pourrait encourager la FONDE à concevoir et proposer une action future portant sur ces objectifs.
- Sur la base d’une analyse des leçons apprises du projet précédent, il faudra redéfinir les modalités de mise en œuvre des priorités stratégiques de l’intervention. L’appui au dispositif de pilotage responsable de la phase de consolidation des acquis et de désengagement devrait s’organiser vers le renforcement du niveau opérationnel.
- Afin de garantir l’efficacité de l’Observatoire permanent il s’avère nécessaire de revoir ses critères de fonctionnement. Lors de l’identification de la phase II, il faudrait définir le mandat social précisément conféré aux cellules d’observation dépendant de la capacité opérationnelle et de suivi des gestionnaires du projet.
- La FONDE aurait tout intérêt à rechercher la synergie avec d’autres réseaux et organisations qui poursuivent des buts similaires ou qui disposent d’un potentiel d’implantation et de savoir-faire dont cette fondation pourrait disposer. Dans la perspective d’accorder une priorité aux droits socio-économiques et culturels, il faudrait nécessairement constituer des synergies d’action avec les autres intervenants pour contribuer à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires qui reste la grande finalité du développement.
- Le renforcement des capacités institutionnelles de la FONDE permettrait d’améliorer la qualité de gestion, la performance et l’impact de l’intervention.
- Il serait nécessaire d’intégrer le groupe bénéficiaire « Jeunes » et la dimension « genre ». L’implication des jeunes dans les activités du projet pourrait contribuer à prendre en compte la dimension genre et compléter la concentration du projet sur les femmes.

EXECUTIVE SUMMARY

(i) The project

This report presents the findings of the evaluation mission of the “*Renforcement de la citoyenneté et consolidation de la démocratie au Tchad*” (RCCDT) project. This project was implemented over a period of 2 years (1 October 2008 to 30 September 2010) by the Fondation pour la Démocratie et le Développement (FONDE) in two locations of the Republic of Chad: (i) in the outskirts of the city of N'Djamèna, and (ii) in the regions of Logone, Mayo-Kebbi, Tandjilé, Logone Occidental, Logone Oriental and Chari-Baguirmi.

The target audience included three specific groups:

- Development actors, trainers of trainers and of local facilitators. The latter received specific training in functional literacy and awareness-raising²;
- Vulnerable groups, farmers (women and men) who received functional literacy trainings;
- Ancillary employees of local, administrative and communal authorities for advocacy, lobbying and awareness-raising.

(ii) Assessment of the project

This project is **relevant** as it is in line with the priorities set out in the country's Poverty Reduction Strategy Paper – fight against poverty and promotion of sustainable human development. The project aimed at providing appropriate responses to the needs and difficulties faced by target beneficiary groups - women and vulnerable groups who were unable to take part in the electoral process. The method and the content of the training sessions as well as the message communicated via the educational media adopted were consistent with the project's objectives and properly addressed the needs of the target group.

With regards to the **effectiveness** of the project, we note that the activities designed to meet with the project's three specific objectives were successfully carried out. Specifically, the project two results (R1 and R2) was realised. An important number of women openly exercised their citizens' rights and it was observed that many women took part in the legislative election as candidates. Moreover, the trainings and awareness-raising programmes had significant indirect impacts, through replicable actions and dissemination of information among the political parties, families, schools and local communities. The literacy village centres are all operational. The tools created by the project as a medium for information and education clearly contributed to more effective training and literacy activities. As for the Observatory (R3), we note that civil society actors are still unable to organise themselves within effective organisation.

The project was **efficient** as a result of an active involvement of FONDE in executing project's activities and in managing project resources. The project mobilised highly qualified human resources. However, the fact that a large proportion of the personnel intervened on a volunteer basis had an impact on the quality of the output. Also, the insufficient number of personal available had a negative impact on the effective monitoring of the project implementation.

² According to information from Paulo Freire.

The efficiency of the project was also impacted by the reduction of available financial resources due to budget reduction decision by UNDEF and loss in value resulting from exchange rate.

The project achieved a number of positive **outcomes** including the fostering of an enabling environment for the exercise of civil and political rights. This was particularly true for women whose involvement considerably increased. The project also had a beneficial impact at local level where politicians and political party leaders replicated the training they received in favour of their activists.

The sustainability of the project was enhanced by training of local facilitators able to replicate trainings and awareness raising campaigns, as well as the introduction of educational tools. However synergies among civil society actors, as well as with other similar initiatives and programmes still need to be strengthened.

The project **added value** is obvious at a time where Chad is conducting Elections and taking measures to improve Democracy and Governance. We note the strengthening of the civil society and the involvement of women who previously did not have the opportunity to participate responsibly in awareness-raising activities of this type nor in the electoral process.

(iii) Conclusions

- The project contributed to strengthening the country's democratisation process. It is the only educational project for access to and exercise of civil and political rights at the level of the Civil Society Organization (CSOs) and vulnerable groups (in particular, women with little awareness of their electoral rights, especially in rural areas). The project succeeded in providing concrete training and awareness-raising on the importance of their involvement in the electoral process. Moreover, the evaluators observed a replication in awareness-raising activities by the indigenous education workers in other locations.
- The strategy that was implemented created a dynamic of meeting of minds between civil society actors and political parties (during awareness-raising encounters, training seminars). One of the global positive effects of the project is its contribution in minimizing mistrust of authorities (governors, other local authorities, political parties) and even of some citizens by taking an approach that involved direct contact, persuasion and involvement of the latter in the activities.
- FONDE has strong expertise in the field of promoting human rights and democracy. The quality and the commitment of the management and its discipline, complementarily allowed for establishing trusting and respectful relationships with actors of different profiles and orientations (civil society, political parties). They attended the seminars and they used awareness-raising materials in their campaigns and voter training programmes.
- One of the strong points is the project's strategy which was built and planned around the preparation of a conceptual, methodological and operational framework in a participative manner with the target groups. It integrated three main priorities: functional literacy and awareness-raising; improvement of the conditions of women; and community participation at the local level. The option of the awareness-raising method (*méthode conscientisante*) to address literacy in marginal populations is appropriate for the objective of citizen awareness of target groups.
- At the operational level, it should be noted that the level of completion of activities addressing specific objectives 1 and 2 was greater than that addressing objective 3. The target groups (women, members of the CSOs and political parties) stated that they had benefited significantly from them. The political parties may better prepare their activists to meet the 2011 deadlines. A considerable number of women beneficiaries openly exercise their citizen rights, several women participate in the legislatures as candidates. The tools created as support for information and education of direct and indirect beneficiaries clearly contributed to more effective

training and literacy activities. While the relevance of creating the permanent observatory should be emphasised, there are still recurrent difficulties among the actors of civil society who are struggling to arrive at agreements and to organize themselves efficiently at this level. This objective appears to have been too ambitious in relation to the operational capacity of the human resources appointed to the management of the project.

- The project's added value lies in the transmission of basic and pragmatic learning of best practices for populations that have previously never participated in the electoral process. They are aware of their rights to vote and know the mechanisms for participation. The populations are better equipped to analyze critically the discourse of the political parties and to protect themselves from any electoral corruption.

(iv) Recommendations

- The evaluators recommend FONDE ensures the continuity of this action to capitalise on the results achieved. It will aim at backing a process to consolidate the experiences of this project (results and effects) while maintaining if possible the current areas of intervention and favouring the quality of the actions, any diversification they may have and their sustainability.
- A future intervention phase should allow the project to evolve from a logic centred around the civil and political rights towards a broader intervention also concerned with respect and the exercise of socio-economic and cultural rights. The project should go beyond the stage that focuses solely on introduction to the electoral processes to expand the focus to other essential aspects of citizenship and of good governance. UNDEF could encourage FONDE to design and propose a future action that relates to the UNDEF objectives.
- Based on an analysis of the lessons learned from the preceding project, the arrangements for implementing the strategic priorities of the intervention should be redefined. Support for the mechanism responsible for guiding the stage of consolidating the experiences and of preparing to disengage should be directed at reinforcing the operational level.
- To guarantee the efficiency of the permanent observatory, it may prove necessary to review its operating criteria. During the identification phase of stage II, the social mandate should be defined precisely according to the observation cells dependant on the operational capacity and follow-up of the project management.
- FONDE would be interested in researching the synergy with other networks and organisations that pursue similar goals or that have a set-up and know-how potential that would be useful to this foundation. In the context of giving priority to socio-economic and cultural rights, it should necessarily constitute action synergies with the other parties involved to contribute to improving the beneficiaries' living conditions that remain the ultimate goal of the development.
- The strengthening of FONDE's institutional capacities would allow for the improvement of the quality of management, performance and the impact of the intervention.
- It is necessary to integrate the beneficiary group 'Youths' and the 'gender' dimension. The involvement of youths in the project's activities could contribute to taking into account the gender dimension and complementing the focus of the project on women.

II. Introduction et contexte du projet

(i) Présentation du projet et objectifs de l'évaluation

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du projet « *Renforcement de la citoyenneté et consolidation de la démocratie au Tchad* » exécuté par la Fondation pour la Démocratie et le Développement (FONDE). La durée du projet s'est étendue du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2010. Le budget total prévu pour ce projet est de 150.000 \$US et le montant de la subvention du FNUD de 135.000 \$US.

La mission d'évaluation s'inscrit dans le cadre des évaluations à posteriori des projets financés par le Fond des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD) et a pour objectif « *d'entreprendre en profondeur l'analyse des projets financés par le FNUD en vue d'acquérir une meilleure connaissance des éléments constituant un projet réussi. En contrepartie, cela aidera le FNUD à élaborer ses stratégies futures. Les évaluations permettent également d'aider les parties prenantes à déterminer si leurs projets ont été mis en œuvre en accord avec le document du projet et si les résultats attendus ont été atteints* ».

(ii) Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a été réalisée par une experte internationale et un expert national, engagés selon le contrat cadre signé entre FNUD et Transtec. La méthodologie d'évaluation est celle présentée dans le Manuel Opérationnel régissant ce contrat, accompagnée des précisions spécifiques apportées par la Note de Démarrage. Selon les dispositions établies, les documents relatifs au projet ont été transmis aux évaluateurs en décembre 2010 (voir Annexe 2, liste des documents consultés). Sur la base de ces informations, l'équipe d'évaluateurs a préparé la Note de Démarrage (UDF-CHD-07-138) précisant les méthodes d'analyse quantitatives et qualitatives ainsi que les différents techniques et instruments d'analyse utilisés pour apprécier les réalités du projet sous différents angles. La mission s'est déroulée à N'Djaména du 30 janvier au 4 février 2011, période durant laquelle les évaluateurs ont réalisé des entretiens semi-structurés avec divers intervenants dont les bénéficiaires. Ils ont également observé le niveau de réalisations d'un Centre d'Alphabétisation basé dans un quartier périphérique de la ville (voir Annexe 3, liste des personnes rencontrées). Parmi les acteurs rencontrés, on peut citer :

- Personnel et consultants de FONDE, y compris ceux responsables de la formation et la production des supports pédagogiques;
- Participants aux séminaires et ateliers de formation ;
- Animateurs de terrain ;
- Journalistes responsables des émissions radio ;
- Bénéficiaires des Centres d'Alphabétisation ;
- Organisations de la Société civile et autres acteurs impliqués dans des domaines/projets similaires.

En outre, les évaluateurs se sont entretenus avec des acteurs-clés (LTDH, CIEL, représentants de différents partis politiques) engagés dans la préparation des élections législatives prévues pour le 13 février 2011 afin d'avoir une connaissance plus approfondie sur la situation en matière de droits humains et les enjeux majeurs relatifs au processus électoral en cours.

(iii) Contexte du projet

A l'instar de plusieurs pays d'Afrique francophone, le Tchad a connu une ouverture politique au début des années 90. Une Conférence Nationale réunissant acteurs publics et privés a

été organisée (1993) dans le but de définir les conditions du passage à la démocratie et à l'Etat de droit. Des organisations indépendantes de défense des droits humains ont été créées parmi lesquelles la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)³. Les libertés fondamentales énoncées par la Constitution (1996) connaissent de nombreuses entorses dans ce pays marqué par les violences, un climat d'impunité, de corruption et une instabilité chronique depuis plus de 40 ans. Ce ne fut pas enclin à une protection des droits humains. Depuis décembre 1990 le gouvernement au pouvoir de M. Idriss Déby Itno a initié une ouverture démocratique, en rétablissant les libertés publiques, dont celles d'expression et d'association. Une société civile militante a émergé et s'illustre par des campagnes de dénonciation et de sensibilisation. Elle a aussi été à la pointe de certaines réformes institutionnelles dont la libéralisation du régime de la presse audiovisuelle et écrite.

Sur la situation actuelle en matière de droits humains, l'Ambassade des Etats-Unis au Tchad confirme dans son rapport annuel 2009 le maintien d'une situation déplorable où règnent des abus tels que des disparitions pour cause politique, les arrestations et détentions arbitraires, l'utilisation excessive de la force, les restrictions de la liberté d'expression, la discrimination ethnique et sexuelle, l'exploitation des enfants, etc.

Sur le plan politique, après avoir tiré des leçons concernant les faiblesses et contestations répétées des consultations électorales passées, la classe politique tchadienne a conclu, sous l'impulsion de l'Union Européenne, un nouveau consensus sur l'ensemble du dispositif électoral⁴ par l'Accord dit du 13 août 2007.

Des élections législatives, puis présidentielles et enfin locales devraient avoir lieu pour la quatrième fois⁵ au Tchad dans le courant du premier semestre 2011. Des listes électorales informatisées sont affichées depuis décembre 2010.

Cependant, une coalition de la société civile appelée CIEL⁶ (Coalition Indépendante pour les Elections Libres), après avoir déployé des observateurs dans les arrondissements de la capitale N'Djamena, a fait le constat alarmant suivant : faible mobilisation des électeurs, multitude d'électeurs potentiels étant analphabètes, omission, répétition, inversion de noms et numéros, absence d'agents de sécurité, listes vandalisées, etc. Toutes ces irrégularités sont vues par CIEL comme une atteinte aux droits des citoyens et entraîneraient «un risque réel de dérapage qui pourrait même influencer la suite des opérations », si elles n'étaient pas corrigées.

Au niveau administratif, le processus de décentralisation a débuté par le découpage du territoire en nouvelles entités administratives (sous préfectures et départements) et leur regroupement en 22 régions placées sous l'autorité des gouverneurs. Le but de ce processus en cours est de rapprocher les centres de décisions administratives des administrés, mais l'efficacité de la mesure dépendra de la mise en place des moyens administratifs et financiers permettant aux nouvelles entités de jouer pleinement leur rôle, ce qui n'est pas encore le cas. Le thème de la décentralisation reste donc un des défis principaux du contexte tchadien actuel. Les collectivités territoriales décentralisées⁷ sont appelées à exercer un rôle actif dans la gouvernance, la promotion de la démocratie et le développement local. Ceci entraîne la nécessité de renforcer les capacités de participation citoyenne des populations locales, notamment à travers l'exercice de leur citoyenneté dans les processus de consultations et dans les élections locales.

En outre, il ne faut pas négliger le cheminement réalisé par la société civile tchadienne depuis ces vingt dernières années. Les OSC de base sont actuellement très présentes et

³ Malgré le rôle fondamental que la CNDH a joué pour l'ensemble de la société tchadienne, elle souffre d'un manque aigu de moyens et est parfois accusée de pencher en faveur des autorités. En outre, une bonne partie de la population n'est simplement pas au courant de son existence et elle n'est pas du tout présente dans les provinces. Informations issues du rapport Human Rights Watch.

⁴ Cet accord statue sur les organes, mécanismes, textes de base, agenda, etc.

⁵ Le Tchad a organisé des élections présidentielles en 1996, 2001, 2005 et 2011.

⁶ Sont membres de ce collectif : La LTDH, AFJT, AEPT, REPPACT, ACAT-TCHAD, ATNV, CNPJ, UJT, URPT, UST et TNV, toutes organisations crédibles de la société civile.

⁷ La Constitution adoptée en 1996 par référendum prévoit conformément dans son Titre 11 la création « Des collectivités territoriales décentralisées » dotées de la personnalité morale. Elles bénéficient d'une autonomie administrative, financière, patrimoniale, économique, culturelle et sociale.

assez bien organisées. La société civile a également un rôle à jouer dans le processus de démocratisation.

Sur le plan socio-économique, le Tchad arrive en 175^{ème} position sur 177 au classement relatif au Développement Humain établi par le PNUD⁸. Le Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (2008-2011) indique que « le seuil de pauvreté au Tchad se situe aux alentours de 144 570 FCFA par personne et par an, soit 396 FCFA (moins d'un dollar/EU) par jour. Environ 55% des Tchadiens vivent en dessous de ce seuil et sont donc considérés comme pauvres. En fait les 20% les plus pauvres vivent avec seulement 153 FCFA par jour tandis que les 20% les plus riches dépensent en moyenne 1105 FCFA par jour. Touchant 55% de la population, la pauvreté au Tchad est massive et profonde. [...] Théoriquement, pour éradiquer la pauvreté, il faudrait que les pauvres disposent de ressources additionnelles égales à 21,6% du seuil de pauvreté. Une part importante de la population tchadienne (36% du total) est dans une situation d'extrême pauvreté car, ne disposant même pas des ressources nécessaires pour satisfaire leurs besoins alimentaires ». Le milieu rural est particulièrement touché par le phénomène de pauvreté. En outre, il règne dans ce pays africain un analphabétisme ambiant. Le taux important d'analphabétisation constitue un facteur de paupérisation et n'augure pas une participation accrue des populations aux processus électoraux (qui nécessitent un niveau minimum de lecture et d'écriture).

Les femmes, qui constituent la frange de population la plus importante (52% de la population), sont les plus touchées par l'extrême pauvreté. De plus, elles sont victimes de pesanteurs socioculturelles plus ou moins fortes selon les milieux et de formes de violence (excision forcée, marginalisation des femmes fistuleuses, mariages précoces, soumissions conjugales, privation de la liberté d'expression publique, etc.). En outre, elles détiennent les plus faibles taux d'alphabétisation. Ces différents éléments influent sur leur participation volontaire et consciente au processus civique (électrices et éligibles, revendication de droits courants).

(iv) Public cible du projet

Le public cible est composé des populations vivant en situation de vulnérabilité, particulièrement les femmes et les groupes marginalisés en milieu rural et périurbain. Le milieu rural est le plus touché par l'analphabétisme. Par conséquent les populations y ont un accès fort limité à l'information civique et aux opportunités de participation.

Le projet intervient dans deux zones spécifiques : (i) les Communes municipales du 9^{ème} Arrondissement à Walya et du 7^{ème} Arrondissement à Abéna, deux arrondissements de N'Djaména ; (ii) dans les régions du Logone, du Mayo-Kebbi, de la Tandjilé, du Logone Occidental, du Logone Oriental, Chari-Baguirmi (voir Annexe 6, carte géographique d'intervention).

Des Centres d'alphabétisation ont été installés dans les deux zones cités ci-dessus.

Le choix géographique d'intervention, est justifié parce que : (i) la zone sud du Tchad a été victime de sévères répressions de la part des forces armées et des administrateurs du régime actuel ainsi que de celui de Hisseine Habré, d'où une disponibilité très manifeste des populations aux objectifs du projet de changements politiques et sociaux ; (ii) le problème de l'analphabétisme ambiant ; (iii) la présence de réseaux de la société civile et d'autres acteurs de développement ; (iv) les attentes par rapport aux prochaines élections.

Ces zones connaissent une forte implantation des OSC de toutes sortes en faveur d'interventions d'autres acteurs et d'une revendication latente de changements politiques et

⁸ Rapports sur le développement humain (RDH), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2010.

sociaux par les populations locales victimes des violations massives et systématiques des droits humains et de discriminations.



Séance d'alphabétisation à Wayla

(v) Autres initiatives dans le domaine

La tenue d'élections législatives et présidentielles crédibles en 2011 constitue l'un des principaux enjeux dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord politique inter-tchadien du 13 août 2007 et du processus de stabilisation et de consolidation de la démocratie au Tchad. Dans ce contexte, plusieurs initiatives visant le renforcement des différents aspects nécessaires pour la consolidation de la démocratie et l'exercice de la citoyenneté sont en cours. Les partenaires techniques et financiers (Coopération Suisse, USAID, UE, France, Allemagne et PNUD) maintiennent un dialogue bien structuré afin de coordonner les lignes de travail commun.

- Le Programme d'Appui au Processus Electoral (PARSET) de l'Union Européenne, ayant pour objectif de renforcer les structures et les institutions électorales et d'apporter un appui aux acteurs démocratiques dans la perspective des élections législatives, vient d'être finalisé. Pour la phase de suivi, l'UE prépare actuellement, en concertation avec les organisations de la société civile, la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le renforcement des droits humains au Tchad. Un document de base est en cours d'élaboration de manière concertée avec les OSC pour définir les priorités à retenir pour les prochaines années. En outre, un appel à propositions ouvert à toutes les OSC sera organisé ultérieurement.
- La Coalition Indépendante pour les Elections Libres (CIEL), Pool de Monitoring et d'Observation des élections du réseau CIEL, a pour but de relever les irrégularités liées à

l'affichage et faire le plaidoyer (particulièrement auprès de la CENI) pour l'amélioration de l'appareil électoral.

Plusieurs initiatives s'orientent plutôt vers l'appui aux OSC. L'objectif est de promouvoir la mise en place de mécanismes et lieux de dialogue nécessaire pour que les OSC puissent jouer pleinement leur rôle en tant qu'acteurs de développement et maintenir un dialogue avec les acteurs étatiques notamment au niveau local. D'autres initiatives ont pour but l'appui à la bonne gouvernance politique et socioéconomique en tenant compte que les programmes de développement devront être exécutés avec l'implication et la participation des bénéficiaires. Les organisations de base et particulièrement les populations vulnérables ne disposent pas toujours des compétences nécessaires pour assurer un suivi et contrôle efficace, ce qui suppose une participation citoyenne dans la conception et priorisation des actions de développement local.

- Dans la zone d'intervention du projet, SWISSAID et l'UE développent un programme de soutien à la formation démocratique des groupes vulnérables à la base en mettant l'accent sur la promotion du développement participatif et équitable des femmes et des hommes. Dans le cadre de ce programme, la CELIAF apporte un soutien à une campagne d'encouragement pour la participation des femmes aux élections.
- La Commission Permanente Pétrole Locale (CPPL) est un réseau de plaidoyer, de lobbying et de monitoring qui a pour objectif de promouvoir une exploitation rationnelle des ressources naturelles tout en respectant les droits humains et l'environnement dans l'optique du développement durable du pays. Elle développe une action visant la création des commissions de défense des intérêts communautaires dans la même zone.
- Le nouveau Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance (PAG) de l'UE a pour mission d'appuyer le processus de décentralisation et de soutenir les organisations de base.

III. Objectifs, Stratégie et mise en œuvre du projet

(i) Objectifs et stratégie du projet

Le tableau qui suit présente la logique de l'intervention du projet déclinée en cinq résultats et trois objectifs spécifiques⁹. Globalement, les activités réalisées ont contribué à atteindre les objectifs identifiés initialement.

Activités ¹⁰	Résultats/Effets	Objectifs de développement
Conception et publication d'un Manuel sur les libertés, les droits et les devoirs du citoyen	<p>Résultat 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation et renforcement des capacités de la société civile rurale à l'exercice de libertés fondamentales et des droits et devoirs de citoyen dans 60 Communautés villageoises. - Indirectement : Actions de démultiplication et de dissémination opérées par les bénéficiaires dans leurs pools d'intérêts propres (partis politiques, familles, écoles...) <p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 60 agents multiplicateurs et alphabétiseurs formés - 60 Centres d'alphabétisation - Bénéficiaires de profils variés : environ 1995 apprenants des CA, dont 1624 femmes et un taux de déperdition de 3% 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des femmes et des groupes vulnérables à la connaissance de leurs droits civiques et politiques. ▪ Formation sur le déroulement du processus électoral et les démarches à suivre pour y participer. ▪ Etablissement des bases pour mettre les populations des communautés rurales en relation avec les autorités administratives et politiques. ▪ Participation exceptionnelle des femmes comme candidates aux législatives et dans les meetings électoraux.
Quatre séminaires de formation sur l'exercice de droits civiques et politiques du citoyen tchadien		
Quatre ateliers de formation sur les techniques d'alphabétisation fonctionnelle et conscientisant		
Soixante Centres d'alphabétisation dans les Communautés villageoises des deux zones d'intervention.		
Cinquante Panneaux sur les droits de la femme pour l'animation des cours d'alphabétisation		
Conception, production et diffusion de matériels didactiques pour la formation et l'alphabétisation (manuel, bandes dessinées, cassettes vidéo en français)	<p>Résultat 2</p> <p>Information et sensibilisation civique des populations de la Société Civile en milieu périurbain et rural (femmes et groupes vulnérables)</p> <p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes informées par contact avec les bénéficiaires - 1995 personnes alphabétisées - Auditeurs des Radios communautaires sensibilisés 	
Emissions radio de sensibilisation sur les droits civiques et politiques et les processus et mécanismes électoraux au Tchad		

⁹ Les Résultats et activités sont présentés dans le Document du Projet

¹⁰ Ce schéma correspond au tableau des résultats du Document original du Projet.

120 visites d'accompagnement et conseil pour l'installation des Cellules de base des OSC et la mise en place d'un l'Observatoire permanent	Résultat 3 (i)Renforcement des capacités des bénéficiaires des CA (notamment des femmes) à participer aux processus électoral ; (ii) mise en place des contacts initiaux avec les autorités publiques locales, pour le suivi du déroulement du processus électoral. Bénéficiaires directs : 60 Centres d'Alphabétisation installés dans les deux zones d'intervention du projet	
Suivi des comptes Vérification des rapports financiers	Résultat 4 La vérification des rapports financiers partiellement réalisée par la FONDE	Renforcement des capacités de gestion de la FONDE. Maitrise de procédures exigées par le FNUD.
Suivi, évaluation et audit du projet	Résultat 5 Mécanismes de suivi Mécanismes de suivi partiellement appliqués, étant conditionnés par insuffisance des ressources humaines.	

(ii) Groupes bénéficiaires et approche de l'intervention

Le projet prévoyait l'intervention auprès de trois groupes bénéficiaires :

- Un total de 60 formateurs des formateurs et animateurs autochtones, responsables d'assurer la démultiplication des formations, ont bénéficié eux-mêmes des formations spécifiques portant sur (i) le droit de vote, l'exercice de la démocratie et les consultations électorales ; et (ii) sur les techniques d'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante¹¹ ;
- Des agents de développement (OSC et organisations de base), des hommes politiques et des autorités locales, administratives et communales ont participé aux formations et sensibilisation sur la citoyenneté et les consultations électorales, pour être capables de diffuser ces apprentissages dans leurs propres communautés et auprès d'autres groupes des citoyens de proximité.
- Des femmes et des groupes vulnérables qui ont bénéficié des formations en éducation civique et des cours d'alphabétisation, favorisant leur participation aux élections et pour certains, leur implication dans des OSC rurales.

(iii) Stratégie appliquée

La stratégie retenue pour le projet vise à encourager la participation populaire à la démocratisation des institutions de base et à l'instauration d'un Etat de droit priorisant comme population cible les groupes vulnérables analphabètes et sans une vraie culture de participation civique et politique. Dans le contexte politique tchadien actuel, cette option s'inscrit dans les défis du processus de décentralisation qui constitue un référent pour une importante partie de la population sachant que les collectivités territoriales décentralisées¹² sont appelées à exercer un rôle actif dans la gouvernance et le développement locale et veulent atteindre une plus grande participation démocratique.

¹¹ La méthodologie de Paulo Freire a été conçue spécifiquement pour alphabétiser les populations vivant an pauvreté dans les milieux ruraux. Son efficacité et pertinence a été suffisamment prouvé par plusieurs études et recherches effectuées dans ce domaine.

¹² La Constitution adoptée en mars 1996 par référendum prévoit conformément dans son Titre 11 la création « Des collectivités territoriales décentralisées » dotées de la personnalité morale. Elles bénéficient d'une autonomie administrative, financière, patrimoniale, économique, culturelle et sociale.

La stratégie du projet est orientée donc à promouvoir et à consolider la citoyenneté et la démocratie au niveau des populations de base¹³. Elle repose sur trois composants cohérents et complémentaires :

- l'accès à l'information et la formation des acteurs (formateurs, animateurs et bénéficiaires) aux droits civiques et politiques et l'alphabétisation des groupes vulnérables et des femmes (budget affecté, environ 34% du budget total) ;
- la production de matériel didactique (Manuel de formation, panneaux, posters, bandes dessinées, cassettes vidéo) comme support aux formations et activités d'information et de sensibilisation (budget affecté, environ 50% du budget total);
- la mise en place d'un Observatoire permanent des consultations électorales accompagnées par la mise en œuvre de structures à la base (60 centres d'alphabétisation, cellules de base OSC et un Observatoire permanent du processus électoral) (budget affecté, environ 7,4% du budget total).

Pour les deux premières composantes, on peut observer un niveau de réalisation très satisfaisant. L'appréciation des acteurs impliqués et des bénéficiaires le confirment. Pour le troisième résultat, les premières bases sont jetées pour la création de cellules et espaces d'échanges et de communication dans les villages d'implantation du projet mais la capacité de continuité et la durabilité des dispositifs installés ne sont pas prouvées. Des détails par rapport à ces différents aspects seront apportés plus bas dans le rapport (point IV).

Le projet reposant essentiellement sur l'éducation populaire, la méthode d'alphabétisation conscientisante de Freire¹⁴ a été choisie par sa pertinence à l'égard des enjeux posés par la promotion de la participation citoyenne des populations marginalisées et exclues et l'implication des communautés locales dans des processus d'auto-développement et d'appropriation. Les éléments essentiels de la méthode ont été répertoriés dans le « Cadre conceptuel et méthodologique sur la participation démocratique et citoyenne des populations à la base par l'alphabétisation » élaboré et validé en concertation avec 60 cadres nationaux, dont 20 femmes et 10 partenaires de l'administration publique. Toutes les animatrices et animateurs des CVA, natifs du milieu, ont été préalablement initiés à cette méthode ainsi qu'aux techniques d'animation et de transcription phonétique propres à la pédagogie des adultes.

Afin d'assurer la bonne dissémination des informations, FONDE avait initialement prévue d'associer comme partenaire le Centre d'information et de liaison des ONG (CILONG) qui aurait été responsable de la diffusion des informations relatives à l'avancement du projet auprès de ses 19 organisations membres à l'échelle nationale. Malheureusement, suite à un mouvement de pillages institutionnels, le CILONG a été dans l'impossibilité d'assumer cette responsabilité.

¹³ Document de Formulation du projet (Contrat), du 22/09/2008

¹⁴ Pédagogie des opprimés, Paulo Freire

IV. Questions d'Évaluation et réponses trouvées

Les questions essentielles qui ont fait l'objet de l'évaluation portent sur les critères-clés d'évaluation établis par CAD¹⁵ à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Un point supplémentaire est ici consacré à la valeur ajoutée du FNUD. Les questions d'évaluation et sous-questions sont détaillées dans l'Annexe 1.

(i) Pertinence

Tout d'abord, les évaluateurs attirent l'attention sur la cohérence du projet avec les priorités retenues par la « Stratégie Nationale de réduction de la pauvreté » (SNRP), élaborée en 2003, par le Gouvernement tchadien. Celle-ci met notamment l'accent sur l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables en vue de soutenir la lutte contre la pauvreté et de promouvoir le développement humain durable. Elle reprend de manière explicite les thèmes prioritaires de FONDE : la participation démocratique et citoyenne des populations à la base par l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante.

La situation des groupes-cibles est prise en compte aussi bien dans l'élaboration du projet et du cadre conceptuel et méthodologique que dans la mise en œuvre de celui-ci. Les messages véhiculés sont fondés sur une analyse pertinente et détaillée des contextes d'intervention et des besoins des groupes bénéficiaires à prendre en compte. FONDE a réussi à ménager les susceptibilités de certains milieux (par exemple, dans les quartiers à influence musulmane forte, il s'est avéré nécessaire de négocier préalablement avec des hommes le contact et la sensibilisation avec leurs femmes ; dans d'autres zones, des alliés locaux ont été sollicités favorablement). Selon nos interlocuteurs, dans la zone sud du pays, l'audience du projet serait encore plus forte car les femmes rurales auraient fait preuve d'un courage et d'une détermination ferme pour s'opposer à toute personne réticente au projet, y compris les autorités. La mission étant circonscrite à N'djamena, les informations touchant



Groupe de travail au cours d'un atelier de formation, Mars 2009

cette zone du projet ne peuvent être autrement vérifiées.

Il ressort des entretiens avec les bénéficiaires du projet et des acteurs extérieurs que, de manière globale, les trois objectifs spécifiques retenus correspondent à certains besoins et préoccupations réelles. Parmi les facteurs qui ont été invoqués par les uns et les autres, on peut citer : le contexte politique difficile du pays en matière de démocratisation, l'absence de crédibilité dans les processus électoraux, les fraudes massives lors des élections précédentes, l'analphabétisme généralisé de la population (qui est source de

manipulation massive des électeurs et en particulier des femmes qui sont par ailleurs victimes de restrictions imposées par les coutumes rétrogrades dans l'exercice de leurs

¹⁵ Centre d'Aide au développement, OCDE

droits et parfois même dans la simple expression orale publique) et enfin l'ampleur de la pauvreté. Tous ces facteurs témoignent notamment de la nécessité d'une prise de conscience individuelle et citoyenne et constituent des raisons suffisantes pour justifier la pertinence du projet.

En ce qui concerne le choix de la "méthode conscientisante" pour l'alphabétisation, elle associe les techniques d'alphabétisation primaire des adultes à des modules d'instruction civique et de formation aux aptitudes à pratiquer des activités génératrices de revenus (AGR). Cette méthode a été jugée pertinente tant par les animateurs que par des bénéficiaires interrogés parce qu'elle permet de sortir une personne de l'analphabétisme brut dans un délai d'une semaine à trois mois. En plus, elle permet d'apprendre à lire et à compter avec un niveau suffisant pour que la personne soit capable de déchiffrer les inscriptions sur des bulletins électoraux. Il s'agit d'un avantage substantiel surtout pour les femmes (particulièrement novices en matière de processus électoraux).

Quant aux messages véhiculés par les supports didactiques produits, ils sont fondés sur une analyse pertinente et détaillée des contextes d'intervention et des besoins des groupes cibles. Dans l'ensemble, ces messages sont apparus pertinents aux yeux des évaluateurs car ils sont en phase avec certains prismes culturels locaux. L'absence de productions semblables en circulation assure une véritable plus-value à ces outils. Néanmoins, étant donné l'important taux d'analphabétisme chez les bénéficiaires et une méconnaissance assez généralisée du français, les évaluateurs estiment que des supports plus imagés, plus pratiques et moins textuels seraient davantage appréciés et pertinents que la multitude de textes écrits et difficiles qui composent actuellement la BD de sensibilisation.

Etant donné que la mission d'évaluation n'a pas pu se rendre à Moundou qui est la zone où est concentrée la majorité des centres d'alphabétisation, des cellules de base des OSC et l'observatoire concernés par le projet, il est difficile de donner une appréciation sur le degré de pertinence des instruments de programmation, de gestion et de suivi du projet. Cependant, compte tenu du nombre limité de ressources humaines affectées à la gestion du projet, il semble assez évident que les mécanismes de suivi et d'accompagnement inhérents à ce type de projet ne sauraient être suffisants. En effet, en vue d'une durabilité plus certaine, ce type d'intervention qualitative nécessite un suivi permanent.

Pour conclure cette partie dédiée à la pertinence du projet, les évaluateurs voudraient attirer l'attention sur le fait que la dimension « genre » en tant que telle n'a pas été intégrée dans le projet. En effet, la priorité du projet donnée au groupe-cible des femmes n'assure pas une application transversale de la dimension genre. Etant donné le contexte culturel, il semble peu aisé de créer et de pérenniser de véritables espaces collectifs de participation réunissant femmes et hommes. Cependant, des besoins en matière de changement culturel peuvent être pointés au niveau de la perception et la composition des relations entre les hommes et les femmes et de l'impact de ces relations genrées sur la participation locale à la vie citoyenne notamment. Il s'agit là de questions très pertinentes qu'il serait judicieux de travailler à l'avenir.

(ii) Efficience

En ce qui concerne la gestion du projet dans son ensemble, les évaluateurs tiennent à souligner une très forte et bonne implication de la FONDE dans l'exécution des actions et dans la gestion des ressources matérielles et humaines. Le choix des cadres, administrateurs, gestionnaires et formateurs semble pertinent au regard de leurs expériences passées. En effet, ils ont la compétence et l'expertise requises pour assurer la bonne exécution de leur fonction. Ainsi, le projet a mobilisé des ressources humaines fortement engagées et de qualité. Cependant, la mission a constaté qu'une grande majorité du personnel y compris le coordonnateur était bénévole. Ces membres du personnel ont

consenti des sacrifices excessifs, en plus de leurs occupations habituelles. Ce fait a inévitablement affecté l'efficacité des interventions réalisées. En outre, le suivi stratégique qui permet d'apprécier la qualité et les effets des actions menées s'est vu limité en raison de l'insuffisance de personnel. Il faut souligner que cette situation pourrait rendre précaire les résultats et l'impact du projet. Les bénévoles n'ont pas d'obligations directes envers le projet alors que les structures mises en place (centres d'alphabétisation, cellules de base des OSC et Observatoire) exigeraient un suivi plus appliqué et permanent.

Le projet prévoyait des visites de suivi sur le terrain : 120 ont été assurées, soit 2 par centre durant le projet. Elles ont en grande partie été effectuées par le coordonnateur et le consultant. Notons que la mission n'a pas pu évaluer in situ le mandat de ces visites ni comment elles ont contribué à produire des effets durables locaux (identification et gestion des difficultés, renforcement des aptitudes des animateurs et des apprenants des centres d'alphabétisation à s'autogérer, etc.).



Séminaire de formation pour les formateurs, les OSC et les autorités locales, Juin 2009

Bien que les résultats globaux soient jugés satisfaisants, l'amputation inattendue du financement, résultant à la fois de la baisse du cours du dollar américain et de la réduction budgétaire décidée par le bailleur¹⁶, a été un handicap certain. Les critères appliqués pour la reformulation de la répartition des allocations par résultat ont été ceux de limiter le nombre de personnel remboursé et d'accorder une priorité aux résultats R1 (formation) et R2 (production des matériaux didactiques). Ainsi, le nombre de documents de sensibilisation a

¹⁶ Le budget du projet, initialement prévu à 208,000 dollars, a été revu à la baisse. A la signature de l'accord, le montant net retenu pour l'exécution du projet était de 135,000 dollars, soit une différence de 73,000 dollars et un déficit prévisionnel de 35% du budget (cf. rapport narratif final).

été réduit. De fait, un reliquat limité (10.000 US \$) a été affecté à la réalisation de l'objectif 3 ; ce qui a manifestement réduit son importance et sa portée. Par conséquent, l'Observatoire n'a pas produit les résultats escomptés. Or, il devait être le socle de la pérennisation des résultats, un instrument d'animation interne de la transition préconisée des cellules de base des OSC rurales en petits observatoires des processus électoraux puis de la bonne gouvernance ainsi qu'une banque de données pour les orientations futures des acquis du projet dans la phase postélectorale. Sur base des constats de la mission, la fonctionnalité et la durabilité de l'Observatoire restent donc problématiques. Les responsables de FONDE tentent de pallier à ce manquement. Ils veulent mettre en place un système de communication et d'échanges d'information entre les cellules OSC et les antennes, notamment par l'usage de téléphones portables, lors de la période critique de la collecte et de la centralisation des résultats des bureaux de vote. Ce qui aurait dû en fait être le rôle premier d'un observatoire pleinement opérationnel.

Enfin, il importe de notifier que le plan de travail du projet ainsi que les différentes échéances ont été respectés. En dépit de quelques difficultés rencontrées, les étapes n'ont pas connu de rupture d'enchaînement ni de remise en cause ; ce qui aurait rendu problématique l'atteinte des résultats intermédiaires et finaux.

(iii) Efficacité

Pour ce qui concerne les résultats R1 et le R2, le projet a globalement réussi à réaliser les activités prévues en contribuant ainsi à la réalisation des objectifs spécifiques respectifs. Quant à l'objectif spécifique 1, il a été largement atteint au vu des résultats excepté que deux séminaires ont dû être combinés en un seul pour des raisons d'ordre budgétaire.

Les 60 formateurs/agents multiplicateurs et alphabétiseurs ont été formés. D'un point de vue qualitatif, les groupes cibles (femmes, membres des OSC et partis politiques) ayant participé aux activités de formation et de sensibilisation déclarent en avoir tiré des avantages significatifs. Précisément, les partis politiques peuvent mieux préparer leurs militants à faire face aux échéances de 2011. En outre, un nombre considérable des femmes bénéficiaires exercent ouvertement leurs droits citoyens et on constate même que plusieurs femmes participent aux législatives en tant que candidates. De plus, les femmes mettent à profit le volet apprentissage des métiers dans le lancement d'activités génératrices de revenus, etc. Il est à remarquer également que les initiatives de formation ont eu des effets indirects significatifs puisque des actions de démultiplication et de dissémination ont été opérées par les bénéficiaires dans leurs pools d'intérêts propres (partis politiques, familles, écoles...). En termes quantitatifs, il demeure cependant assez difficile d'apprécier précisément l'efficacité du projet pour l'ensemble des populations des zones d'intervention.

Contribution efficace des outils de sensibilisation produits par le projet :

Mr Djékolbé Djéteudé, enseignant et animateur du centre d'alphabétisation de Walya déclare qu'au cours d'un voyage en train sur Yaoundé au Cameroun voisin, il rencontra un ressortissant camerounais qui détenait des livrets du projet. Interrogé, celui-ci précisa qu'il ne connaissait pas la Fondation mais qu'il avait simplement découvert les manuels quelque part et les a trouvés très intéressants. C'est pourquoi il a décidé de les emporter avec lui dans son pays.

Si on s'intéresse aux Centres Villageois d'alphabétisation fonctionnelle, on peut avancer que, malgré des niveaux de performance et conditions d'installation différentes, les 60 CVA sont tous opérationnels et réalisent régulièrement des activités d'alphabétisation. L'annexe 5 présente quelques données de base concernant les bénéficiaires de ces activités. Au total,

le nombre d'apprenants au sein des CVA est estimé à 1995 dont 1624 femmes (notons un taux de déperdition de 3%). La forte présence des femmes peut être expliquée par des aspects culturels : dans certains contextes, les hommes ne fréquentent pas les lieux communs avec les femmes.

En ce qui concerne le R2 plus spécifiquement, les évaluateurs soulignent que les outils élaborés comme support d'information et d'éducation des bénéficiaires directs et indirects ont clairement contribué à une meilleure efficacité des activités de formation et d'alphabétisation. En effet, on constate un engouement et une demande forte pour les supports didactiques produits par le projet de la part des bénéficiaires des formations, des animateurs mais aussi d'autres personnes mises au courant de l'existence du projet. Cependant, le nombre d'outils reste dérisoire par rapport aux besoins réels. Ainsi, différentes cibles potentielles de vulgarisation (écoles, organisations d'églises, réseaux associatifs...) n'ont pas pu être prises en compte. En outre par le biais d'es émissions radio, FONDE estime que le nombre d'auditeurs des Radios communautaires qui ont été sensibilisés peut s'élever à des milliers.

Quant au R3, même s'il faut souligner la pertinence de la création de l'Observatoire permanent, il demeure de récurrentes difficultés observées auprès des acteurs de la société civile qui peinent à s'entendre et à s'organiser efficacement sur ce plan.

Aussi le R3 a été l'axe du projet le moins travaillé. Un Observatoire nécessite une stratégie bien définie et des indicateurs précis ; ce que le projet n'a pas eu le temps d'élaborer. Le niveau atteint est très basique (contacts téléphoniques avec le coordonateur). Même pour les CVA dans lesquels sont installées des Cellules d'observation, il existe un manque de consistance et d'articulation. Ces lacunes démontrent que l'idée initiale était pertinente mais elle dépasse les capacités opérationnelles du projet. Dans le cadre de cette mission, il ne fut pas possible d'évaluer la matérialité de cet organe objectif du projet qui est situé à Moundou¹⁷.

Cependant, il ressort des explications fournies par les responsables de FONDE que le fonctionnement et la performance de l'observatoire dépendent fortement de l'établissement d'un consensus entre les OSC qui l'ont créé. L'efficacité de l'observatoire repose également sur une véritable synergie avec les cellules de base des OSC qui sont destinées à être des démembrements locaux opérationnels lors des présentes consultations.

Finalement, même si la nature des besoins initialement identifiés chez les groupes bénéficiaires n'a pas fondamentalement changé durant la période de mise en œuvre du projet, elle pourrait évoluer avec la venue d'un nouveau contexte postélectoral en mi-2011. Dès lors, la poursuite des activités exigerait une réévaluation exhaustive des besoins et nécessiterait une réelle prise en compte d'éventuels nouveaux paramètres et changements.

Enfin, il importe de signaler que le partenaire CILONG, qui devait prêter les services de son organe d'information au projet, a été frappé de plein fouet par les pillages lors de l'attaque rebelle sur N'djamena en février 2008 et n'a pas retrouvé ses capacités d'antan. Ce partenaire n'a pu assumer son rôle. Ce fut un obstacle important qui a par conséquent conditionné le degré d'efficacité du projet.

(iv) Impact

Un premier point à souligner est que dans le contexte actuel du Tchad, il n'est pas évident d'apprécier l'impact du projet car plusieurs acteurs et initiatives travaillent pour optimiser la participation des citoyens et citoyennes aux prochaines élections. Cependant, on peut tout de même observer certains facteurs d'impact directement en relation avec l'action du projet.

¹⁷ La mission s'est tenu uniquement en N'Djamèna.

Nul doute que ce projet a contribué à renforcer un environnement plus favorable à l'exercice des droits civiques et politiques.

Tout d'abord, on ne peut pas ignorer la forte dynamique d'engouement que le projet a suscitée auprès des femmes. Elles ont vraiment saisi ce projet comme une opportunité pour s'en sortir et se prendre en charge car les initiatives porteuses orientées vers elles en tant que groupe vulnérable sont rares ou absentes. L'équipe d'évaluateurs a pu constater une



La couture complète l'alphabétisation au Centre de Walya

participation des femmes remarquable. Les femmes formées par le biais du projet qui se sont inscrites sur les listes électorales ont affirmé l'avoir fait elles-mêmes et ont décidé de suivre le processus jusqu'au bout avec vigilance, en mettant en pratique les enseignements reçus du projet. Des interlocuteurs nous ont affirmé que cette détermination des femmes bénéficiaires du projet serait plus grande dans le Sud, fief des oppositions et

de la contestation politique. Certaines femmes ont pu se présenter comme candidates sur les listes de députation tandis que d'autres se sont engagées à battre campagne pour des candidates. Cette participation n'existait pas lors des élections précédentes dans les deux zones d'intervention. Selon les témoignages recueillis, le projet aurait permis à ces femmes de dépasser une attitude fataliste et résignée dans la considération de leurs droits de citoyennes et de croire en leur aptitude à sortir de l'analphabétisme.

Au centre de Walya, la mission a pu constater la dynamique créative des femmes apprenantes qui n'ont pas attendu la fin de leur formation en couture, tricot et autres pour s'organiser, vendre leurs produits, constituer un fonds de roulement (pour le renouvellement des intrants et les collations). Elles ont aussi mis en place un système de tontine hebdomadaire. Toute cette mise en œuvre se déroule dans une ambiance d'harmonie qui transcende toute idée de clivages socioculturels.

L'appréciation d'une gouvernance locale promue par le projet n'a pu être faite de visu qu'au seul centre visité par la mission

(Walya) : les femmes se sont organisées en comité de gestion de leur centre d'alphabétisation conscientisant de façon efficace et efficiente. Les ressources collectées sont gérées en toute transparence et collégalement. Les orientations et décisions sont prises par la voie du consensus. Les nouvelles arrivées au CVA sont bien accueillies et intégrées au sein des groupes en place. Il n'y a pas d'apparents conflits de génération ou de niveau économique entre les femmes. Aucune ne s'est plainte de frustration ou de difficulté

Initiatives de démultiplication par la base :

Des femmes enseignantes expliquent la situation de leur classe de 200 élèves au sein de laquelle les filles sont séparées des garçons. Les garçons ont le droit de prééminence sur les filles. Elles doivent attendre d'abord que les garçons interviennent, et ce n'est qu'après qu'elles peuvent s'exprimer (complexe d'infériorité des filles). Cet état de fait a convaincu les enseignantes de travailler la BD dans la classe pour motiver les filles à s'instruire.

d'intégration au groupe. Malgré l'étroitesse des locaux, elles s'arrangent pour que chacune puisse à son tour utiliser les machines d'apprentissage.

Les femmes visitées au centre de Walya ont prouvé leurs capacités d'appropriation, de pérennisation et de démultiplication des apprentissages. Elles ont exprimé clairement des suggestions pour optimiser le projet dans ses orientations futures. Deux enseignantes animatrices rencontrées ont même élaboré une fiche de sondage dans le but de mener une enquête auprès des femmes et autres cibles dans les centres d'alphabétisation du projet sur les besoins actualisés et les priorités. Ceci pour aider FONDE à mieux tenir compte des desiderata dans la poursuite de ses activités. Deux autres femmes enseignantes qui n'ont pas participé aux activités du projet mais qui ont été seulement sensibilisées, proposent d'utiliser leurs créneaux scolaires dans leur école située dans un quartier où la mixité en classe est réprouvée et où de fortes contraintes sont imposées aux filles scolarisées. Elles sont déterminées à vulgariser le contenu des livrets pédagogiques du projet en vue de sensibiliser et conscientiser leurs élèves dont les filles sont en effectif notable.

En outre, certains partis politiques ayant bénéficié des formations du projet, ont développé leurs propres stratégies de vulgarisation auprès de leurs militants. De cette manière, ils escomptaient être plus à même de défendre leurs votes, de ne pas se laisser voler leur victoire le cas échéant. Les partis politiques ont pu comprendre qu'ils n'étaient pas des ennemis à abattre entre eux mais plutôt des adversaires fairplay dans une compétition qui devrait plutôt grandir la démocratie et la paix.

(v) Durabilité

Parmi les composantes de durabilité observées, il est à noter la priorité accordée par le projet à la formation d'acteurs relais en milieu éducatif (formateurs de formateurs, animateurs autochtones, responsables des partis politiques...). En effet, par ses activités de formation des acteurs locaux, FONDE a voulu renforcer leur potentiel « multiplicateur ». Cet aspect « multiplicateur » constitue un facteur de durabilité dans la mesure où les bénéficiaires des actions éducatives deviennent de nouveaux acteurs d'éducation potentiels dans leur milieu d'appartenance. La présence d'animateurs autochtones au niveau des villages assure un travail de proximité favorisant l'appropriation progressive des activités d'alphabétisation. Ainsi, les femmes du centre d'alphabétisation de Walya (le seul centre en zone périurbaine visité par la mission) se sont complètement approprié leur structure. Elles la gèrent et l'organisent elles-mêmes en accord avec leurs centres d'intérêt. Dès lors, ces femmes, au départ oisives et dépendantes, sont en train de s'émanciper socialement et financièrement.

Un autre exemple est celui d'un chef de parti, rencontré par les évaluateurs, qui a trouvé dans les enseignements et les supports du projet les moyens de former sa base militante et d'optimiser ses chances électives. Les cellules de base OSC, les centres d'alphabétisation et l'Observatoire disposent chacun d'une réalité spécifique dans leur milieu d'implantation : les centres

Apport du projet aux responsables politiques :

Mr Djimadoum Joseph, chef d'un parti politique, reconnaît que la formation dispensée par le projet lui a appris son propre rôle en tant qu'acteur politique. Après avoir invoqué la méconnaissance généralisée des textes de loi, des principes démocratiques et électoraux par de nombreux responsables et militants de partis politiques, il affirme se servir massivement, couramment et utilement des outils didactiques produits pour sensibiliser et former ses militants. Il demande une formation spécifique des acteurs politiques pour les aider à jouer leur rôle d'élu, surtout dans les instances électives des unités administratives décentralisées.

d'alphabétisation s'inscrivent davantage dans la durabilité grâce à l'important travail d'alphabétisation fonctionnelle pour les populations tandis que les cellules OSC et l'Observatoire représentent des répondants pour des citoyens ayant pris conscience de leurs droits. La combinaison de ces deux angles d'approche pourrait influencer positivement sur leur durabilité. Néanmoins ceci n'exclut pas l'identification d'autres facteurs qui confirmeraient ou contrediraient ce constat.

Il importe de souligner également que, dans la phase actuelle des élections de 2011 (législatives, présidentielles puis locales), les outils de support, par leur adaptabilité, peuvent continuer à être utilisés par FONDE, ses démembrés ainsi que ses partenaires locaux (les membres des OSC villageoises, les membres des partis politiques et d'autres réseaux éventuels) sans coût financier particulier. Cependant, il faut être conscient que le nombre de documents à disposition demeure limité par rapport à l'ampleur des besoins et des demandes exprimés.

L'approche qualitative qui a été priorisée par le projet nécessite d'inscrire les actions dans le temps et de tenir compte des rythmes et processus différents des publics bénéficiaires. A l'heure actuelle, ceux-ci n'ont pas atteint un stade qui permettrait de garantir la durabilité des initiatives entreprises. En effet, ils nécessitent encore un accompagnement afin de consolider leurs acquis.

En ce sens, les évaluateurs regrettent que le programme n'ait pas prévu de manière explicite une concertation avec les initiatives/programmes menés par d'autres acteurs actifs autour de domaines d'intervention similaires. Les zones actuelles du projet présentent une société civile importante, forte et dynamique, impliquée dans des domaines comme l'exploitation pétrolière et participant à une évolution notable des mentalités et au respect des droits humains. Il y a donc un réel potentiel de synergies et d'expériences qu'il importerait d'exploiter. Les échanges de la mission d'évaluation avec les responsables d'autres réseaux et les partenaires ont permis de révéler qu'il serait possible, en valorisant ces synergies, d'optimiser la gestion stratégique de FONDE dans le futur, y compris en termes financiers et de ressources humaines.

(vi) Valeur ajoutée

L'objectif premier du FNUD est de renforcer la voix de la société civile et de contribuer à garantir la participation de tous les groupes (particulièrement des groupes vulnérables et des femmes) aux pratiques démocratiques. La démocratie est conçue comme un instrument permettant de réaliser la paix, le développement et les droits de l'Homme¹⁸.

Dans le contexte difficile de démocratisation et d'émancipation civique de la population tchadienne (succession de guerres, instabilité, confiscation des libertés, analphabétisme et pauvreté croissante) et particulièrement dans le cadre du processus électoral en cours, l'appui du FNUD à FONDE, à travers ce projet a incontestablement répondu à des besoins réels de la population tchadienne ainsi qu'au renforcement de la société civile de base et de la participation des femmes qui n'avaient jamais eu l'opportunité de participer de manière responsable à un processus électoral.

Dans une situation où sont encore constatées des résistances face aux progrès démocratiques à l'échelon des masses ou de certains cercles du pouvoir politique et de l'administration et au vu de l'état des lieux en matière des droits humains au Tchad, la contribution du FNUD apporte une valeur ajoutée aux efforts de coordination des partenaires techniques et financiers. Ces derniers, organisés autour d'un groupe d'appui direct à des organisations de la société civile dans la consolidation de la démocratie et la bonne

¹⁸ Présentation des activités du Fonds des Nations Unies pour la Démocratie aux Etats membres de la Francophonie le 30 Novembre 2010 (le Directeur du FNUD, Roland Rich).

gouvernance, ainsi que dans la promotion des droits civiques, économiques et sociaux des populations, ont un réel impact.

L'expérience acquise par FONDE et l'amélioration de ses capacités pour formuler et gérer de futurs projets, ainsi que leur esprit d'ouverture à établir des collaborations avec autres acteurs opérant dans des domaines similaires, sont également une indéniable plus value résultant de ce projet soutenu par le FNUD.

V. Conclusions

Sur la base des questions d'évaluation analysées et des constats réalisés durant la mission, les évaluateurs présentent ici une synthèse de leurs conclusions.

(i) Contribution au renforcement du processus de démocratisation du pays

Ce projet constitue l'unique projet d'éducation à l'accès et à l'exercice des droits civiques et politiques au niveau des OSC de base et des groupes vulnérables notamment les femmes. Deux points forts doivent être soulignés ; d'une part, ce projet a mis en place des dispositifs très concrets de sensibilisation et formation sur la participation des citoyens au processus électoral : toutes les étapes du processus sont clairement expliquées aux bénéficiaires. Dès lors, des résultats sont tangibles : inscription des citoyens (notamment les femmes), présentation des femmes en tant que candidates, organisation des femmes dans le but de faire campagne pour des candidates féminines...

D'autre part, le projet a fait un choix stratégique de cibler son intervention auprès des groupes les plus vulnérables (les femmes en particulier car la participation des hommes est peu présente dans le projet) dans le milieu rural. Ce projet a donc le mérite de toucher des populations marginalisées peu conscientes de leurs droits en matière d'élection notamment. On constate que le projet a réussi à dispenser une formation et sensibilisation concrète les conscientisant sur l'importance de leur implication. De plus, on constate une démultiplication de ces sensibilisations par les animateurs autochtones dans d'autres zones.

Néanmoins, on remarque une demande d'intégration au sein du projet de la part du public « jeunes », également sujet à une situation de pauvreté due à un chômage et un degré d'analphabétisme importants.

(ii) Volonté d'articulation entre la société civile et les acteurs politiques

La stratégie mise en œuvre par les responsables de la FONDE a permis de créer une dynamique de rapprochement entre les acteurs de la société civile et des partis politiques (lors de rencontres de sensibilisation, séminaires de formation, ...). Un effet globalement positif du projet est d'avoir réussi à minimiser la méfiance des autorités (gouverneurs et autres autorités locales, partis politiques) et même de certaines populations par une approche de contacts directs, de persuasion et d'implication de ces dernières aux activités.

C'est un préalable indispensable pour créer un environnement local favorable à la participation civique. Pour être pérenne, cet acquis doit encore faire l'objet de renforcement.

(iii) Assise de la FONDE dans le domaine de la promotion des droits humains et de la démocratie

Les évaluateurs veulent souligner que l'ancrage de la FONDE dans le concert d'acteurs concernés par la promotion de la démocratie, justice et transparence des processus électoraux a été un des facteurs favorables à la réussite du projet. La qualité et l'engagement des cadres, la complémentarité disciplinaire de la FONDE ont permis l'instauration de relations de confiance et de respect avec des acteurs de différents profils et orientations (société civile, partis politiques). Ceux-ci ont participé aux séminaires et utilisent les matériaux de sensibilisation dans leurs campagnes ou formations des électeurs.

Cependant, malgré les contacts établis, le projet n'a pas exploité suffisamment les possibilités de véritable synergie avec d'autres acteurs et initiatives opérant dans des domaines similaires.

(iv) Choix stratégique pertinent et bien conçu

Un des points forts de la stratégie du projet est l'élaboration d'une cadre conceptuel, méthodologique et opérationnel de manière participative avec les groupes-cibles et intégrant trois axes prioritaires : l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante, l'amélioration des conditions de la femme et la participation des communautés au niveau local.

L'option de la méthode conscientisante pour l'alphabétisation des populations marginales est en adéquation avec l'objectif d'une prise de conscience citoyenne des groupes-cibles.

Des enquêtes de recensement des besoins des groupes bénéficiaires ont été réalisées, avant le montage du projet, par l'équipe responsable. Ce qui a permis le choix de cibles cohérentes avec la revendication réelle de la base. Les études préalables pour assurer que les supports didactiques de sensibilisation n'existaient pas ont amené à la production d'outils pertinents, fortement utilisés et demandés.

La stratégie a été fortement centrée sur les droits civiques et politiques. Ce qui est justifié pour cette phase du projet qui coïncide avec la réalisation du processus électoral.

(v) Mise en œuvre du projet

Au niveau opérationnel, les évaluateurs estiment que le niveau de réalisation des objectifs 1 et 2 est plus abouti que celui de l'objectif 3.

Pour l'objectif 2, malgré la pertinence du choix des outils didactiques, il faut souligner que les textes de la bande dessinée sont en français et trop nombreux si on tient compte que la plupart des bénéficiaires sont analphabètes et ne maîtrisent pas nécessairement le français.

Quant à l'objectif 3, la durée du projet n'a pas permis d'atteindre la mise en œuvre effective de l'observatoire permanent si bien que parmi les 60 centres d'alphabétisation, seules quelques cellules d'observation semblent bien installées. L'objectif 3 semble trop ambitieux par rapport à la capacité opérationnelle des ressources humaines affectées à la gestion du projet. La plupart du personnel est bénévole, compétente et motivée mais l'accompagnement nécessaire pour l'instauration et la mise en réseau des cellules d'observation auraient nécessité un suivi plus permanent et pointu. Le budget prévu pour la gestion et le suivi du projet était insuffisant.

(vi) Valeur ajoutée du projet FNUD

La valeur ajoutée de ce projet est visible de manière très concrète. Elle se situe dans l'apprentissage basique et pragmatique des bonnes pratiques pour des populations, particulièrement les femmes qui n'avaient encore jamais participé à un processus électoral de manière responsable. Elles sont conscientes de leurs droits de vote et connaissent les mécanismes de participation. Les populations sont mieux outillées pour analyser de manière critique les discours des partis politiques et se protéger d'une éventuelle corruption électorale.

Ce sont des changements significatifs au niveau des comportements des groupes vulnérables en matière de démocratisation et de revendication des droits citoyens auxquels ce projet a manifestement contribué.

VI.Recommandations

A partir des conclusions tirées de la mission d'évaluation, l'équipe d'évaluateurs a identifié une série de recommandations. Globalement, celles-ci visent à appuyer un processus de consolidation des acquis de ce projet (ses résultats et ses effets) tout en maintenant si possible les zones actuelles d'intervention et en privilégiant la qualité des actions, leur diversification éventuelle et leur durabilité. Ce qui pourra découler sur la capacité d'auto-reconstitution des initiatives. De manière générale, un appui à la continuité de cette action est recommandé par les évaluateurs.

(i) Redéfinir et affiner la stratégie future

Les évaluateurs recommandent à la FONDE d'assurer la continuité de cette action afin de capitaliser les résultats atteints. Une phase ultérieure d'intervention, qui se situerait probablement dans la période entre la fin de la série de consultations électorales actuelles de 2011 et les prochaines, devrait permettre au projet d'évoluer d'une logique axée sur les droits civiques et politiques vers une intervention plus large concernant également le respect et l'exercice des droits socio-économiques et culturels. La participation citoyenne nécessite une relation de complémentarité entre les droits humains et le développement. Il convient d'élargir et renforcer les capacités et opportunités de participation citoyenne des groupes bénéficiaires en favorisant leur implication dans la conception et priorisation des actions de développement local. Il est important également de promouvoir l'organisation d'initiatives de responsabilisation des OSC en tant qu'intermédiaires privilégiés auprès des autorités locales dans le cadre de la décentralisation. Une piste qui pourrait être également explorée est celle de l'accompagnement des élus locaux et nationaux dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités.

En résumant, le projet devrait dépasser le stade concentré uniquement sur l'initiation aux processus électoraux pour élargir la focale sur d'autres aspects essentiels de l'exercice de la citoyenneté et de la bonne gouvernance. (en relation avec la conclusion iv).

(ii) Consolider les acquis et facteurs de durabilité

Avant le démarrage de la phase II, il serait souhaitable de prévoir une période pour son identification et sa formulation. Sur la base d'une analyse des leçons apprises du projet précédent, il faudra redéfinir la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'intervention.

L'appui au dispositif de pilotage responsable de la phase de consolidation des acquis et de désengagement devrait s'organiser vers le renforcement du niveau opérationnel par : (i) l'approfondissement et structuration de l'approche méthodologique conscientisante ; (ii) la redéfinition des modalités d'un accompagnement de proximité auprès des CVA renforçant le rôle des animateurs ; (iii) la définition d'une stratégie unique et opérationnelle de communication de manière à disposer pour tous les acteurs impliqués dans les CVA, d'une démarche opérationnelle de mise en œuvre en vue d'améliorer la collaboration et les synergies d'action entre les CVA. Il serait important d'attacher la fonction de communication à l'unité de gestion du projet dans le but d'assurer la formation et/ou le recyclage des différents intervenants sur la planification opérationnelle, les techniques de promotion de la participation communautaire, les pratiques de suivi et d'observation des avancements au niveau de la participation des communautés locales.

Une assistance technique locale de courte durée pourrait appuyer la FONDE dans la réalisation de cette étude d'actualisation. (en relation avec la conclusion v)

(iii) Réorganiser l'appui aux Centres villageois d'Alphabétisation

Sur la base d'une évaluation de l'état d'avancement de chacun des 60 CVA par rapport aux critères de performance à préciser (niveau d'apprentissage et pratiques d'organisation et de participation, autonomie etc.), il serait nécessaire d'entamer une révision critique des rôles et réglementations à introduire au niveau de la gestion des CVA. Cela devrait permettre de diversifier et d'adapter la méthodologie d'accompagnement à appliquer avec chaque centre. Par exemple, pour ceux qui ont participé avec assiduité mais qui n'ont pas eu le temps de consolider leurs capacités, des modalités spécifiques supplémentaires pourraient être identifiées afin de favoriser l'acquis d'un niveau satisfaisant et durable dans l'exercice de leurs droits citoyens et de participation démocratique (gestion de leur localité). (en relation avec la conclusion v).

(iv) Réviser les publications et émissions radio

Tenant compte des dernières changements introduits au sein des procédures électorales (le bulletin unique), il paraît judicieux de (i) réviser et adapter certains messages véhiculés dans la BD, le manuel, les affiches et autres supports ; (ii) traduire les supports pédagogiques dans les langues les plus fréquemment utilisées ; (ii) prioriser les messages audio et les émissions radio (en relation avec la conclusion v).

(v) Préciser le rôle et le fonctionnement de l'observatoire permanent

L'observatoire permanent détient un rôle-clé dans le processus de démocratisation et de participation citoyenne. Cependant, pour qu'il soit effectif, il s'avère nécessaire de revoir ses critères de fonctionnement. Ainsi, lors de la phase d'identification de la phase II, il faudrait définir le mandat social précisément conféré aux cellules d'observation dépendant de la capacité opérationnelle et de suivi des gestionnaires du projet. Deux options sembleraient possibles.

Préciser et optimiser le fonctionnement de l'observatoire. Les évaluateurs recommandent de redéfinir le rôle des Cellules d'observation installées ainsi que d'identifier des mécanismes et des indicateurs d'observation (domaine de la politique institutionnelle, développement de la citoyenneté, impact d'une gestion transparente, domaine social et qualité de vie des populations, domaine culturel...). Des formations devraient être organisées à l'attention de ces cellules.

Envisager et planifier des liens de collaboration entre les cellules d'observation et les pools d'observation installés par CIEL. Dans ce cas, les cellules auront plutôt un rôle d'intermédiaire et leur renforcement de capacités sera davantage en cohérence avec les critères et modalités de fonctionnement de CIEL. (en relation avec la conclusion v).

(vi) Identifier des partenaires stratégiques

Ce projet, bien que très ambitieux, ne peut à lui tout seul répondre à tous les besoins de son public cible. La FONDE aurait tout intérêt à rechercher la synergie avec d'autres réseaux et organisations qui poursuivent des buts similaires ou qui disposent d'un potentiel d'implantation et de savoir-faire dont FONDE pourrait disposer.

Dans cette perspective, il faudrait identifier les différents acteurs pertinents, particulièrement les OSC de base, les conseils villageois de développement et les communes rurales qui, dans le cadre du processus de décentralisation, assurent la maîtrise d'ouvrage des actions de développement au niveau local.

Dans la perspective d'accorder une priorité aux droits socio-économiques et culturels, il faudrait nécessairement constituer des synergies d'action avec les autres intervenants pour

contribuer à améliorer les conditions de vie des bénéficiaires qui restent la grande finalité du développement.

Concrètement, il conviendrait d'analyser dans quels secteurs il y a des projets et/ou des programmes sectoriels qui opèrent dans les zones d'intervention et appuyer le tissu associatif dans la construction d'un partenariat actif avec eux. En outre, il serait pertinent d'évaluer les synergies potentielles avec d'autres acteurs du développement ainsi que CIEL, le PAG, la stratégie droits Humains. Enfin, il serait recommandé d'accroître la collaboration avec les partenaires techniques et financiers et en particulier avec ceux engagés dans le renforcement de la participation à la vie démocratique. (en relation avec les conclusions ii et iii).

(vii) Renforcer les capacités institutionnelles de la FONDE pour améliorer la qualité de la gestion, la performance et l'impact de l'intervention

Dans l'optique des futures demandes de financement auprès des bailleurs, il paraît primordial que FONDE prévoit un minimum de postes de ressources humaines budgétisés, de manière à assurer une gestion et un suivi permanente et de qualité. (en relation avec la conclusion v).

Vision du projet par des jeunes :

A la sortie d'une visite du centre d'alphabétisation, un groupe de jeunes interpelle les évaluateurs en leur demandant pourquoi le projet s'occupe uniquement des femmes et ne s'intéresse pas à d'autres groupes tels que les jeunes. Ils expliquent être au chômage et ne pas avoir d'occupation. Ils se disent être organisés en un véritable groupe de jeunes dans le quartier et être prêts à se réunir pour recevoir des formations professionnelles, d'éducation civique ou autres.

Les évaluateurs se sont donc rendus compte que le projet se centre sur les femmes mais les jeunes constituent un groupe cible important que le projet pourrait considérer.

(viii) Considérer l'intégration du groupe bénéficiaire « Jeunes » et la dimension « genre »

L'équipe d'évaluation pense que les jeunes constituent un groupe-cible à intégrer dans le cadre de la phase II du projet. En effet, un nombre important de jeunes sont actuellement touchés par le chômage et par l'analphabétisme (surtout en milieu rural). Leur implication dans les activités du projet pourrait contribuer à prendre en compte la dimension « genre » et compléter la concentration marquée du projet sur les femmes. Cet élargissement répondrait à une demande du public des jeunes et laisserait espérer l'établissement de relations plus équitables entre les genres. (en relation avec la conclusion i).

VII. Évaluation globale et observations finales

De manière globale, les évaluateurs estiment que la contribution du projet est particulièrement appréciable étant donné le contexte tchadien actuel de préparation de ses quatrièmes élections nationales.

Lors des élections précédentes, les populations marginalisées étaient pratiquement effacées en tant qu'électeurs. Leur implication actuelle en tant que groupes-cibles prioritaires est un acquis significatif et témoigne de la concordance du projet avec les besoins des populations bénéficiaires.

La plus-value indéniable de ce projet réside dans l'information et l'éducation concrète des différentes phases de participation au processus électoral. Les effets visibles à différents niveaux : la conscience des votes, l'inscription, la participation aux campagnes, les candidatures notamment féminines (surtout dans la zone de Mondou)

Les espaces de dialogue ouverts aussi bien aux représentants de la société civile qu'aux responsables politiques et l'utilisation par ces acteurs des outils didactiques proposés par le projet pour sensibiliser les électeurs sont une preuve de la pertinence du projet. Mis au courant des initiatives engagées par le projet, le Président de la République, a adressé une lettre de soutien au projet. Ce qui a été un facteur d'encouragement à la participation.

VIII. Limites, contraintes et réserves

L'équipe d'évaluation aimerait à présent attirer l'attention sur quelques limites et contraintes inhérentes à cette mission.

Tout d'abord, il faut signaler que la période d'évaluation s'est déroulée pendant la période électorale. De ce fait, plusieurs acteurs, tels que les formateurs et animateurs, n'étaient pas disponibles pour les entretiens. Ils participaient aux campagnes à l'intérieur du pays.

De plus, M. Miamnmarde Laoumaye Adoum, le consultant du projet qui était responsable d'accompagner le coordonnateur durant toute la durée du projet et qui en même temps avait préparé la mission d'évaluation est décédé quelques jours avant le début de la mission d'évaluation. Il était la personne désignée pour accompagner la mission d'évaluation.

Enfin, l'implantation du projet était dans deux zones : urbaine et rurale. La plupart des centres d'alphabétisation était située en zone rurale (Moundou). Dès lors, étant donné que la mission était prévue seulement à N'djaména, nous n'avons pas pu visiter les cellules d'observation et centres d'alphabétisation situées au niveau rural.

Dès lors, une réserve s'impose de fait : les visites réalisées lors de cette mission d'évaluation concernent majoritairement les acteurs de la périphérie urbaine de N'djaména, une des

Hommage à **Miamnmarde Laoumaye Adoum**, consultant et principal artisan du cadre méthodologique du projet, décédé peu avant le démarrage de la mission d'évaluation. L'équipe d'évaluation regrette le départ d'un acteur d'une grande valeur et présente ses condoléances à ses proches, collègues et amis.



zones d'intervention du projet. Néanmoins des formateurs travaillant dans les zones rurales ont été interviewés.

IX.ANNEXES

Annexe 1: Questions d'évaluation

Critères CAD	Questions d'évaluation	Sous-questions
Pertinence	Dans quelle mesure, le projet tel qu'établi et mis en œuvre par le bénéficiaire a-t-il répondu aux spécificités du contexte et aux besoins du bénéficiaires aux niveaux local et national?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans quelle mesure les objectifs du projet répondent-ils correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels des groupes bénéficiaires (organisations des femmes, groupes marginalisés, OSC)? ▪ La stratégie et la méthodologie (conscientisant) adoptés sont-ils pertinents avec le profil des participants et en cohérence avec l'objectif spécifique poursuivi? Les cours d'alphabétisation fonctionnelle organisés sont-ils adaptés aux besoins et aux réalités des populations des deux zones d'intervention? Le choix de l'information civique travaillée dans les supports didactiques et par les médias communautaires est-t-elle adapté et accessible aux populations bénéficiaires? ▪ Les risques sont-t-ils bien identifiés et analysés? Dans quelle mesure les stratégies adoptées sont régulièrement actualisées pour tenir compte de l'évolution de la situation ? Le degré de flexibilité et d'adaptabilité permet de réagir face à d'éventuels changements de circonstances ou des difficultés rencontrées?
Efficacité	Dans quelle mesure, le projet, tel que mis en œuvre était dans la mesure d'atteindre les objectifs et résultats fixés?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans quelle mesure les résultats atteints ont-ils contribué à réaliser les 3 objectifs spécifiques visés par le projet ? ▪ L'implémentation de l'intervention correspond à la stratégie retenue dans le Document du projet ? ▪ Les activités réalisées ont-t-elles contribué à renforcer les capacités des populations des zones rurales et périphériques à l'exercice des libertés fondamentales et de la citoyenneté ? ▪ Quels ont été les résultats atteints (organisation et le fonctionnement des CA et des Cellules de base des OSC, mise en place de l'Observatoire permanent, publications,...)?
Efficience	Dans quelle proportion la relation entre les ressources déployées et les impacts obtenus est-elle raisonnable ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans quelle mesure les ressources financières et humaines mises en œuvre ont-t-elles contribué aux résultats et aux effets durables attendus par le projet, y compris le transfert de responsabilités et d'appropriation des capacités progressive au niveau local (au niveau des Cellules de base OSC, des Centres d'alphabétisation dans les Communautés villageoises et de l'Observatoire permanent)? ▪ Analyse de l'adéquation des moyens mis en œuvre et appréciation des coûts du projet. ▪ Le budget prévu et réalisé a favorisé la réalisation des objectifs ?
Impact	Dans quelle mesure le projet a-t-il permis la mise en place	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans quelle mesure le projet a-t-il permis la mise en place d'une dynamique d'appui au rôle de la société civile comme

	de procédés et de mécanismes soutenant le rôle de la société civile dans son soutien à la démocratisation ou à la promotion directe de la démocratie?	<p>acteur de démocratisation et de renforcement de l'exercice de la citoyenneté des groupes de base (degré de participation des femmes, des groupes vulnérables et des personnes alphabétisées aux Cellules des OSC rurales) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les effets et les impacts observés (prévus ou inattendus) sur les bénéficiaires, qui ont contribué à développer et renforcer une culture démocratique et de participation? ▪ Dans quelle mesure et par quelles pratiques le projet a contribué à promouvoir et à renforcer une gouvernance locale satisfaisante, notamment au niveau des Cellules des OSC de base? ▪ Dans quelle mesure les groupes bénéficiaires sont capables d'organiser des activités de démultiplication dans leur milieu, contribuant ainsi au développement d'un environnement favorable aux pratiques démocratiques ?
Durabilité	Dans quelle mesure le projet tel qu'établi et mis en œuvre a-t-il créé ce qui vraisemblablement constituera un élan continu en faveur de la démocratisation?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans quelle mesure les actions développées ont-elles contribué au renforcement effectif des capacités des acteurs et des groupes cibles, notamment des organisations de base et des groupes vulnérables? ▪ Quel est le degré d'appropriation de l'entité bénéficiaire (FONDE) et de ses partenaires, à accompagner et animer les organisations de la société civile dans son rôle de promotion directe de la démocratie et de la citoyenneté, une fois le projet terminé ? ▪ Est-ce que les résultats positifs du projet sont susceptibles de perdurer après la fin du projet?
La valeur ajoutée du FNUD	Qu'est ce que le FNUD a accompli via ce projet qui n'aurait pu être accompli via un autre projet, une autre source de financement ou d'autres agences exécutrices (gouvernement, ONG, etc.) ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle est la valeur ajoutée (autre que financière) apporté par ce projet (FNUD) à l'organisation bénéficiaire (FONDE) et à ces partenaires ? En quoi et comment le projet contribue-t-il à renforcer leurs capacités institutionnelles pour formuler des futurs projets et demandes de financements ? ▪ Qu'est ce que le FNUD a accompli via ce projet qui n'aurait pu être accompli via un autre projet, une autre source de financement ou d'autres agences exécutrices (gouvernement, ONG, etc.) ? ▪ Avoir bénéficié d'un financement du FNUD a-t'il aidé à l'organisation bénéficiaire (FONDE) et à ces partenaires, à établir des collaborations et des synergies avec autres acteurs (y compris des bailleurs) intervenant dans des domaines similaires dans le pays ;

Annexe 2 : Liste des documents consultés

Documents de programmation et de gestion du projet :

- Document de Formulation du Projet (Contrat), du 22/09/2008 ;
- Rapport intermédiaire d'exécution de Projet, Deuxième Cycle, UNDEF ;
- Rapport Final Narratif du Projet ;
- Cadre Conceptuel et Méthodologique de la Participation démocratique et citoyenne des populations à la base par l'alphabétisation dans les zones d'intervention de la Fondation pour la Démocratie et le Développement au Tchad, FONDE, Janvier 2009 ;
- Réflexion sur l'organisation et la mise en place d'un Observatoire des consultations électorales au Tchad, Juin 2009 ;
- Compte Rendu des la session de réflexion sur l'organisation et la mise en place d'un Observatoire des consultations électorales au Tchad, Juin 2009 ;
- Programme du Séminaire de formation des alphabétiseurs en démocratie et citoyenneté au Tchad, Juin 2009 ;
- Fiches d'enquête et de monitoring;
- Information additionnelle sur l'évaluation, UNDEF- Transtec, Février 2010 ;

Publications et matériaux d'appui aux activités de sensibilisation et de formation élaborés dans le cadre du projet :

- Manuel sur les libertés, les droits et les devoirs du citoyen ;
- Matériel conçu pour l'animation des cours d'alphabétisation des femmes et des groupes vulnérables :
 - Panneaux sur les droits de la femme pour l'animation des cours d'alphabétisation des femmes dans les villages et en zones périurbaines ;
 - Posters destinés à la sensibilisation des masses sur la participation de la femme au processus de la démocratisation ;
 - Cassettes vidéo sur les contentieux électoraux ;
 - Brochures en bandes dessinées sur les principes d'éligibilité, les modes des élections démocratiques, la participation et le contentieux électoraux.

Autres documents

- Accords du 13 Août 2007, Lois et Décrets régissant les élections au Tchad, Commission Electorale Nationale Indépendante, République du Tchad, N'Djamèna, 2007 ;
- Rapport d'observation de l'affichage des listes électorales, CIEL, Coalition Indépendante pour des Elections Libres, N'Djamèna, Tchad, Janvier 2011 ;
- Rapport d'Amnesty International « Les Droits humains en République du Tchad », Tchad, 2010 ;
- Rapport du Forum National sur les droits de l'homme au Tchad : Une opération de séduction à l'endroit de la Communauté Internationale, Association pour la promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT) ;
- Programme d'Appui au processus électoral (PARSET), Délégation de l'Union Européenne en République de Tchad ;
- Nations Unies « surveiller le processus électoral au Tchad à l'instar de la Côte d'Ivoire », Daniel Hongramngaye, N'Djamèna, Décembre 2010 ;
- Rapport de l'Atelier d'Harmonisation des approches d'intervention en développement local en lien avec la décentralisation, CPPL, SWISSAID, N'Djamèna, Tchad, Juillet 2008;
- Enquête de Consommation des Ménages et du Secteur Informel au Tchad-2003 ;
- Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DSRP), N'Djamèna, Tchad, Juin 2003 ;

Annexe 3 : Personnes rencontrées durant la mission

Membres de l'équipe du Projet et de FONDE

NOM, Prénom	Responsabilité dans le Projet	Formation/Occupation
MBAIAMMADJI Beain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur du Projet ▪ Président de la FONDE ▪ Chef de l'Antenne à N'Djamena/ Formateur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur Parlementaire (Directeur des Affaires administratives et législatives à l'Assemblée Nationale) ▪ Philosophe politique/Juriste
YOUDI GORINY Honorine	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistant administratif de l'Antenne de N'Djamena 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secrétaire de Direction
MBAIBAREM Joël	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseiller de la FONDE ▪ Chercheur documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Economiste/ Juriste ▪ Assistant politique à l'Ambassade des Etats-Unis
GNANHA Joseph	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur du projet ▪ Vulgarisateur dans les Cellules villageoises ▪ Membre de la FONDE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financier / Enseignant
DJEKOLOBE Djeteube	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alphabétiseur ▪ animateur cellules villageoises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Philosophe politique ▪ Enseignant
BEMBATEM Victor	<ul style="list-style-type: none"> ▪ animateur cellules villageoises ▪ Vulgarisateur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enseignant
LOBO Morienne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur du projet ▪ Responsable des émissions radio 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communicatrice ▪ Journaliste à FM Liberté (Radio des associations de la société civile)
NEKARNODJI Myriam	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable de l'animation des groupes de femmes ▪ Formatrice des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistante sociale ▪ Responsable de l'encadrement des femmes prisonnières au Ministère de la Justice
NERIBARLEM Odette	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable de l'animation des groupes de femmes ▪ Formatrice des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistante sociale ▪ Responsable du Programme puériculture, Ministère de l'Action sociale et de la promotion féminine
DJIMADOUM Joseph	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulgarisateur ▪ animateur des cellules villageoises 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administrateur Parlementaire ▪ Enseignant

Bénéficiaires du Projet et acteurs externes

NOM, Prénom	Profil
MIGANE Julia	<ul style="list-style-type: none"> Apprenante, ménagère, Centre d'Alphabétisation de Walya
DJEKOM Eliane	<ul style="list-style-type: none"> Apprenante, ménagère, Centre d'Alphabétisation de Walya
CHAIBOU Kalterima	<ul style="list-style-type: none"> Apprenante, ménagère, Centre d'Alphabétisation de Walya
HAWA Dorimpal	<ul style="list-style-type: none"> Apprenante, ménagère, Centre d'Alphabétisation de Walya
GUEDE Madji	<ul style="list-style-type: none"> Apprenante, ménagère, Centre d'Alphabétisation de WalyaWalya
LAOUHINGANE Nadji (entretien téléphonique)	<ul style="list-style-type: none"> Journaliste à Radio Moundou Membre du Comité Permanent Pétrole Local (CPPL) et de la LTDH
MBAIRAMAII David	<ul style="list-style-type: none"> Hôtelier, Jeune de N'Djaména (témoin externe au projet)
GORODILO Irène	<ul style="list-style-type: none"> Enseignante Primaire à l'Ecole Publique, Quartier Abéna/N'Djaména
TAROWN Bénédicte	<ul style="list-style-type: none"> Enseignante Primaire à l'Ecole Publique, Quartier Abéna/N'Djaména

Partenaires techniques et financiers

NOM, Prénom	Profil
CAMPOS MARTINS Eduardo	<ul style="list-style-type: none"> Délégation de l'Union Européenne en République du Tchad, Premier Conseiller
DJERAKOUBOU Nazaire	<ul style="list-style-type: none"> Expert en Ingénierie de Développement Local, Juriste, Chargé de Programme Pétrole et Appui à la Société Civile, SWISSAID
BENAM DÉSSANDÉ Eric	<ul style="list-style-type: none"> Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH), Membre du Conseil d'Orientation et de Contrôle Membre actif de CIEL

Annexe 4 : Liste des abréviations

ACAT-TCHAD	Association pour l'Abolition de la Torture au Tchad
ADH	Association de Défense des Droits de l'Homme
AEPT	Association des Editeurs de la Presse au Tchad
AFJT	Association des Femmes Juristes au Tchad
ANE	Acteurs Non Etatiques
APLFT	Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad
ATNV	Association Tchadienne de la Non Violence
ATPDH	Association Tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme
BD	Bande Dessinée
CAD	Centre d'Aide au Développement
CAMVSI	Centres d'Alphabétisation et de Mise en Valeur du Secteur Informel
CECMA	Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable Indépendant
CELIAF	Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CIEL	Coalition Indépendante pour les Elections Libres
CILONG	Centre d'Information et de Liaison des ONG
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNPJ	Commission Nationale Paix et Justice
CPPL	Commission Permanente Pétrole Locale
CVA	Centre Villageois d'Alphabétisation
DSRP	Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
DUE	Délégation de l'Union Européenne en République du Tchad
EUFOR	Forces de l'Union Européenne (Opération Européenne massive de protection des civils à l'Est du Tchad)
FCFA	Franc CFA (Monnaie commune de la zone Afrique Centrale)
FNUD	Fonds des Nations Unies pour la Démocratie
FONDE	Fondation pour la Démocratie et le Développement
FOSAP	Fonds de Soutien aux Activités en matière de Populations
IDH	Indice de Développement Humain
IPH	Indice de Pauvreté Humaine
LTDH	Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
MINURCAT	Mission des Nations Unies en Centrafrique et au Tchad
OFB	Organisation féminine de base
ONG	Organisation Non-gouvernementale
OSC	Organisation de la société Civile
PAID	Programme d'Appui aux Initiatives pour la Citoyenneté et la Démocratie
PAG	Programme d'Appui à la Bonne gouvernance (en cours de l'Union Européenne)
PARSET	Programme d'Appui au processus électoral (Union Européenne)
PDL	Programme de Développement Local
REPPACT	Réseau pour la Paix et la Concorde au Tchad
TNV	Tchad Non-violence
UE	Union Européenne
UJT	Union des Journalistes Tchadiens
URPT	Union des Radios Privées du Tchad
UST	Union des Syndicats du Tchad

Annexe 5 : Résultats des Centres d'alphabétisation

Nbre centres	Région	Lieu du centre	Nbre apprenants ¹⁹	Nbre sexe féminin	Nbre sexe masculin	Nbre au final	Différence
02	N'Djaména	Centre de Kamnda	20	16	4	16	04
		Centre de Walia	20	19	1	11	09
05	Chari Baguirmi	Koundoul	25	22	3	23	02
		Mandalia	25	25	00	25	00
		Kournari	22	22	00	22	00
		Maïlao	30	30	00	23	07
07	Mayo-Kebbi Est	Bongor	60	50	10	52	08
		Guelengdeng	57	57	00	51	06
		Moulkou	33	26	07	33	00
		Abba Limane	21	16	05	21	00
		Djoumane	30	30	00	30	00
		Kim	24	20	04	14	10
		Éré	30	24	06	27	03
		Kélo	60	40	20	59	01
		Laï	50	50	00	42	08

¹⁹ Les apprenants ont un âge de 15 à 40 ans

NB : Les apprenant âgés de 3 ans deviendront citoyens donc électeurs après 3 ans. Ils auront l'aptitude de bien participer aux élections

09	Tandjilé	Dono-Manga	40	31	09	40	00
		Guidari	45	30	15	42	03
		Béré	50	39	11	50	00
		Batchoro	20	20	00	20	00
		Bologo	20	19	01	20	00
		Delbian	15	15	00	15	00
		Dafra	21	18	03	21	00
		Moundou	60	45	15	56	04
		Koutou	30	30	00	30	00
		Bémian	20	20	00	18	02
		Tilo	20	16	04	20	00
		Dobara	20	14	06	20	00
		Mballa	45	32	13	45	00
		Mbalkabra	60	35	25	60	00
		Déli	35	30	05	31	04
		Krim-Krim	52	37	15	51	01
		Ndoguindi	15	15	00	15	00
		Togero	25	22	03	25	00
		Beugreu	15	13	02	15	00
		Toul	25	25	00	25	00

32	Logone Occidental	Mékab	20	14	06	20	00
		Békigui	15	14	01	15	00
		Besseye	25	25	00	24	01
		Bira	25	18	07	25	00
		Bao	50	43	07	50	00
		Bénoye	60	40	20	60	00
		Bébalem	50	45	15	50	00
		Saar Gogné	25	16	09	15	10
		Béladjia	40	40	00	40	00
		Bédogo	30	27	03	28	02
		Békiri	40	35	05	33	07
		Beinamar	60	50	10	59	01
		Bah	25	25	00	25	00
		Tapol	30	25	05	29	01
		Ngondong	20	17	03	14	06
		Paysanna	25	25	00	23	02
		Laokassi	30	30	00	30	00
Bessa	15	15	00	13	02		
Lélé	20	20	00	18	02		

05	Logone Oriental	Doba	60	25	35	47	13
		Bébédjia	50	45	05	50	00
		Goré	30	30	00	30	00
		Mbikou	25	24	01	24	01
		Miandoum	25	23	02	25	00
TOTAL : 60			1995	1624			3%

Annexe 6 : Carte d'implantation des Centres d'alphabétisation dans les régions



